



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des ressources naturelles

---

RNNR • NUMÉRO 077 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 25 avril 2013**

**Président**

**M. Leon Benoit**



## Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 25 avril 2013

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)):** Bonjour à tous. Nous poursuivons notre étude de la diversification des marchés dans le secteur de l'énergie. Nos premières séances ont été très productives, et notre groupe de témoins d'aujourd'hui très relevé.

Nous recevons Michael Burt, directeur de Tendances économiques industrielles au Conference Board du Canada. Bienvenue.

Nous accueillons Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et Affaires publiques, au Département des métiers de la construction de la FAT-CIO. Bienvenue encore une fois.

Toby Heaps, président et cofondateur de Corporate Knights Inc. n'est pas encore arrivé.

Nous entendrons par vidéoconférence, Kenneth Green, directeur principal, Énergie et Ressources naturelles de l'Institut Fraser de Calgary. Bienvenue.

Vous ferez vos déclarations selon l'ordre figurant dans l'avis de convocation. Nous commencerons par Michael Burt, directeur de Tendances économiques industrielles au Conference Board du Canada. Bienvenue. Vous disposez de sept minutes.

**M. Michael Burt (directeur, Tendances économiques industrielles, Conference Board du Canada):** Merci de nous avoir invité. À ceux qui l'ignorent, je signale que le Conference Board est un groupe de réflexion à but non lucratif établi à Ottawa.

Avant d'arriver ici, on m'a posé la question suivante: « Nos marchés d'exportation sont-ils diversifiés dans le secteur de l'énergie? » La réponse est simple: « Non. »

Nous exportons aux États-Unis 70 p. 100 de notre pétrole, 60 p. 100 de notre gaz naturel et 7 p. 100 de notre électricité. C'est notre seul acheteur pour ces produits.

Nous importons aussi ces produits en grandes quantités. Par exemple, nous importons une bonne partie du pétrole consommé dans le Centre et l'Est du Canada, les produits du gaz naturel servant d'éluant dans l'industrie des sables bitumineux de l'Alberta. Nous sommes et des importateurs et des exportateurs, mais nous exportons beaucoup de ces produits énergétiques.

Le système a été efficace jusqu'à récemment. Ces dernières années en particulier, des changements technologiques ont modifié fondamentalement la loi de l'offre et de la demande dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord: exploitation des sables bitumineux, forage horizontal, et extraction de gaz et d'huile de schiste par fracturation. L'offre a augmenté considérablement en Amérique du Nord, mais la demande est demeurée relativement stable, d'où la baisse des prix de nos produits énergétiques par rapport aux prix de référence.

Pourquoi la diversification serait-elle souhaitable? Premièrement, nous pourrions tirer profit des écarts de prix. Voici quelques chiffres: le prix du Brent s'établit à environ 100 \$ le baril, contre 88 \$ pour le West Texas Intermediate américain et 72 \$ pour le Western Canadian Select.

Les différences de qualité expliquent en partie ces écarts de prix, mais la majeure partie de nos produits énergétiques sont exportés dans le Midwest américain. Notre marché n'est pas l'ensemble des États-Unis, mais bien une partie du pays.

En Asie ou en Europe, les prix du gaz naturel sont le double ou le triple de ceux payés en Amérique du Nord, ce qui se traduit par une perte de profits, de recettes fiscales et de paiements de redevance atteignant des milliards de dollars.

Cela peut aussi avoir des répercussions négatives sur la création d'emplois et les investissements dans le secteur de l'énergie. Par exemple, les activités de forage du gaz naturel au Canada sont inférieures d'environ 90 p. 100 par rapport à celles en période de pointe. Les faibles prix ont certes des effets économiques négatifs sur les activités de notre secteur de l'énergie.

Deuxièmement, nous pourrions souhaiter diversifier nos marchés pour réduire les risques. Dans le secteur de l'énergie, la demande est passablement stable en Amérique du Nord. La croissance y est faible, ce qui n'est pas le cas ailleurs dans le monde. Les pays émergents connaissent une forte croissance de la demande d'énergie. Si nous avons accès à ces marchés, nous pourrions tirer profit de cette croissance.

Troisièmement, nous pourrions souhaiter cette diversification pour des motifs stratégiques. Les Américains sont nos amis et voisins, mais nous sommes prisonniers de leurs orientations stratégiques. Le meilleur exemple à cet égard est probablement le pipeline proposé vers la côte du golfe des États-Unis, le pipeline Keystone XL. Il y a d'autres exemples.

Essentiellement, plus on a de clients, plus notre pouvoir de négociation est grand et plus nous avons de débouchés pour nos produits énergétiques.

Comment peut-on diversifier nos marchés d'exportation? La réponse peut sembler simple en apparence. Il faut construire l'infrastructure pour acheminer nos produits vers les autres marchés. C'est cependant plus facile à dire qu'à faire. Essentiellement, si nous pouvons acheminer nos produits jusqu'à un port, nous pouvons les livrer presque n'importe où dans le monde.

Je le répète, c'est plus facile à dire qu'à faire. C'est impossible pour l'électricité. Nous avons un voisin. Les câbles sous-marins coûtent cher. Nos clients éventuels sont très loin. C'est vraiment impossible.

C'est toutefois possible pour le gaz naturel. Du moins, c'est probable. Plusieurs projets ont été mis en chantier en Colombie-Britannique pour exporter du gaz naturel liquéfié de Kitimat, en Colombie-Britannique. Cependant, il faudra encore des années avant que ces projets puissent être menés à bien. Des lacunes doivent encore être corrigées.

Pour le pétrole, c'est une nécessité. Étant donné tous les projets qui seront menés à bien au cours des 10 ou 20 prochaines années au chapitre de l'exploitation des sables bitumineux, notre production pourrait doubler d'ici 2020 et tripler d'ici 2030 par rapport à 2012.

Quels seront les marchés d'exportation pour ce pétrole? Certains projets sont déjà envisagés: le pipeline Keystone XL auquel j'ai fait allusion, et le pipeline Ouest-Est au Canada. Pour vous donner une idée de la quantité de pétrole dont il est question, je vous signale qu'il ne s'agit qu'à peine la moitié de l'augmentation totale visée pour la production de pétrole tiré des sables bitumineux. Il faut trouver d'autres moyens de transporter tout ce pétrole.

• (1535)

Nous pouvons notamment le transporter par rail, ce qu'envisagent beaucoup de transporteurs ferroviaires. Ce mode a toutefois des limites. Selon certaines estimations à la hausse, on pourrait ainsi transporter 800 000 barils par jour, soit à peine le quart de l'augmentation totale prévue pour les 15 ou 20 prochaines années. Nous devons donc trouver comment transporter le pétrole jusqu'aux marchés, si nous voulons assurer sa mise en valeur au cours des années à venir.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup de votre déclaration, monsieur Burt.

Nous entendons Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et Affaires publiques, Département des métiers de la construction, FAT-CIO.

Je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Vous disposez de sept minutes pour votre déclaration.

**M. Christopher Smillie (conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques, Département des métiers de la construction, FAT-CIO):** La troisième fois, c'est la bonne, n'est-ce pas?

Merci de m'avoir invité de nouveau. Nous représentons environ 550 000 travailleurs spécialisés de la construction dans chaque province canadienne.

À la suite de votre invitation, j'ai réfléchi à la diversification des marchés. J'ai consulté certains de mes collaborateurs. Pour nous, la diversification des marchés entraîne la création d'emplois. Dans votre documentation, il est question de produits d'exportation et de diversification de l'offre. J'aborderai donc ces deux aspects rapidement pour ensuite répondre aux questions que vous pourriez me poser à propos des répercussions sur les emplois.

Mon collègue l'a signalé, la diversification des marchés d'exportation implique plus de débouchés pour les produits canadiens, de sorte que le Canada finira par devenir un décideur de prix au lieu d'être un preneur de prix. Ainsi, les travailleurs spécialisés pourront compter sur des projets moins aléatoires, et nos employeurs pourront soumissionner sur davantage de travaux et sur des projets plus diversifiés.

La diversification des projets revêt une importance pour nous. Les travailleurs spécialisés devraient avoir ainsi de meilleures perspectives d'emploi, qu'il s'agisse du carburant diesel à Sarnia ou du carburéacteur au Nouveau-Brunswick.

Si la demande d'un produit fini fluctue en fonction de l'économie, les raffineries et les travailleurs seront moins vulnérables si d'autres produits sont en demande sur le marché ou sur d'autres marchés.

L'exportation de gaz naturel vers les marchés mondiaux créera des emplois: infrastructure des pipelines, réservoirs de stockage et usines de liquéfaction. Les emplois se diversifieront dans les métiers spécialisés au Canada. De plus, les liquides pourront, selon nous, être extraits du gaz naturel au Canada et les industries des matières plastiques et des sous-produits pourront produire chez nous.

Notre secteur pourra donc profiter d'une diversification des emplois. Alliance Pipeline a fort bien tiré son épingle du jeu en acheminant nos produits énergétiques aux marchés, ce qui a permis la construction d'installations industrielles à l'extérieur de Chicago. Cependant, s'il construit d'autres pipelines analogues, le Canada pourrait miser sur de telles retombées.

La diversification de l'approvisionnement est aussi importante. Le gaz naturel sert de matière première pour l'exploitation des sables bitumineux. Lorsque les centrales hydroélectriques ontariennes font de même, elles savent qu'elles peuvent compter sur un approvisionnement abondant de gaz naturel, et on peut construire davantage d'installations de cogénération pour produire de l'électricité au profit des Ontariens.

La production de GNL entraînera trois conséquences importantes.

Premièrement, il faudra davantage de tronçons de pipeline, d'où le recours à des milliers de travailleurs, voire à davantage, si nous effectuons, comme je l'ai signalé, la récupération des liquides du gaz naturel.

Deuxièmement, il faudra des milliers de travailleurs pour construire ces installations de GNL et en assurer la maintenance. Si une entreprise investit 1 milliard de dollars dans une installation de GNL, elle crée environ 4 000 emplois directs dans la construction. En outre, la création de 600 emplois dans ce domaine signifie 100 emplois connexes de plus. Les capitaux de maintien investis dans une installation de GNL, comme celle qui est proposée à Kitimat, profiteraient vraiment aux travailleurs de la Colombie-Britannique et des autres provinces.

Il s'ensuivrait une création d'emplois dans la construction navale, car il faut bien sûr acheminer ces produits vers les marchés. C'est donc dire que ce secteur en tirerait profit également. Un très grand nombre d'emplois spécialisés seraient créés dans les ports en eaux profondes.

Abordons brièvement l'électricité. Si nous envisageons sérieusement de transporter l'électricité de l'est vers l'ouest, il faudra construire des lignes de transport, ce qui créera des milliers d'emplois. La prudence est cependant de mise. Est-il logique sur le plan économique de produire de l'électricité dans un endroit éloigné pour ensuite la transporter sur de longues distances vers des endroits plus peuplés? Il est cependant logique que le Québec et l'Ontario puissent produire de l'électricité et se la vendre mutuellement. Il est logique que les producteurs d'électricité ontariens puissent vendre son produit aux autres provinces de l'Est sans avoir à passer par l'État de New York.

L'hydroélectricité produite dans le nord du Manitoba ou au Labrador devrait-elle être vendue aux États-Unis alors que l'Ontario en a besoin? Il faut trouver une façon de brancher les réseaux de distribution au profit de l'Ontario. Il faut vraiment élaborer un plan en matière de production de l'électricité.

• (1540)

Quelques mots sur le pipeline ouest-est.

Le pipeline de TransCanada pour transporter le pétrole vers l'est nous apparaît tout à fait logique. Des emplois seront créés de l'Alberta jusqu'au Nouveau-Brunswick. Si les raffineries de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick veulent acheter le produit albertain — je suis sûr qu'ils le feront étant donné le rabais —, il s'ensuivra la création d'emplois, notamment au Nouveau-Brunswick où la demande de travailleurs spécialisés stagne depuis longtemps. Le pipeline ouest-est ou l'inversion de la canalisation 9 créera des emplois à quelque extrémité que ce soit ainsi qu'à tous les 75 kilomètres le long du pipeline pour entre autres les stations de pompage et la maintenance.

Un pipeline est-ouest pourra stimuler les activités des raffineries du Québec tout comme les installations de Petro-Canada à Oakville et à Clarkson. Que de bonnes nouvelles pour les collectivités et les travailleurs.

J'ai déjà fait une déclaration sur les pipelines et la création d'emplois qu'ils entraînent. Je vous demanderais donc de consulter ma déclaration pour connaître les chiffres à ce chapitre, car je ne souhaite pas les répéter. Mais avant de terminer, je voudrais réitérer que certains de ces projets de ressources naturelles pourraient poser problème. Le Canada peut tirer son épingle du jeu, mais il faudra résoudre les problèmes de main-d'oeuvre. Pour être une superpuissance énergétique, il faut être un chef de file en matière de formation et compter sur une main-d'oeuvre spécialisée.

Le Bureau de gestion des grands projets dispose d'un budget de 600 ou 700 milliards de dollars. Parallèlement, on observe un important changement démographique au pays. Selon les données sur nos membres à l'échelle nationale, « l'âge le plus fréquent » — ma femme, qui est comptable me dit qu'on parle d'« âge modal », et si je songe à mon cours de statistiques... l'âge le plus fréquent donc de nos membres est 52 ans. Que cela signifie-t-il pour un projet qui sera mené à bien dans 6, 10 ou 15 ans? Nous devons prendre les mesures pour que les travailleurs spécialisés soient formés en nombre suffisant afin de satisfaire à la demande dans le cadre de ces projets.

Devant le Comité des ressources humaines, j'ai exposé des points à mon avis pertinents dans le cadre de votre étude: nos systèmes de formation comportent des lacunes; les métiers spécialisés sont mal perçus, ce que nous avons tous observé; certains employeurs n'auront pas recours à des jeunes comme apprentis. Bien des jeunes Canadiens nous signalent fréquemment ne pas pouvoir se trouver un travail après leurs études postsecondaires. Il faudrait les orienter vers la formation dans les métiers spécialisés avant qu'ils ne s'inscrivent à un établissement postsecondaire. Il y a des lacunes au sein des collèges communautaires, mais je n'aborderai pas cette question.

Au bout du compte, il faut compter sur la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire pour être un chef de file dans le secteur de l'énergie et pour envisager la diversification des marchés dont il est question aujourd'hui. Le budget de mars a été un bon point de départ. Il encourage les jeunes à s'inscrire à un centre de formation dans les métiers spécialisés grâce à la Subvention canadienne pour l'emploi. Il bonifie le financement en vertu de l'EDMT et de l'EMT, de sorte

que le gouvernement fédéral peut davantage exercer une surveillance et axer la formation sur les emplois offerts.

Ma femme m'a conseillé de ne pas en parler, mais avez-vous vu le film *Jusqu'au bout du rêve*, mettant en vedette Kevin Costner? Dans ce film, quelqu'un dit: « Si nous le construisons, les gens viendront. » Je crois que, si nous ne nous dotons pas de la main-d'oeuvre dont a besoin le secteur énergétique pour mener à bien ces projets de ressources naturelles, le tout est voué à l'échec. Au cours des quelques prochaines années, le Canada aura l'occasion de faire une percée, mais il aura besoin d'avoir la main-d'oeuvre nécessaire.

Merci beaucoup.

• (1545)

**Le président:** Monsieur Smillie, je vous remercie de votre déclaration.

Nous entendrons maintenant M. Kenneth Green par vidéoconférence de Calgary. Il est directeur principal à Énergie et Ressources naturelles.

Nous vous écoutons.

**M. Kenneth Green (directeur principal, Études de l'énergie et des ressources naturelles, Institut Fraser):** Monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité.

Je m'appelle Kenneth Green et je suis le directeur principal d'Études de l'énergie et des ressources naturelles à l'Institut Fraser, organisme de recherche en politiques publiques sans but lucratif et indépendant, dont le siège social est à Vancouver. Je travaille au bureau de Calgary en Alberta.

Les opinions dont je vais vous faire part n'engagent que moi. Elles ne représentent aucunement les opinions de qui que ce soit à l'Institut Fraser ni une position officielle de l'institut.

Depuis environ 20 ans, j'étudie la politique énergétique et environnementale au sein de groupes de réflexion nord-américains. S'il y a une conclusion fondamentale à laquelle j'en suis arrivé, c'est que nous sommes, au sens littéral, une civilisation ou une société de l'énergie.

La production, la consommation et le commerce des matières premières énergétiques nous donnent du pouvoir, littéralement, à titre individuel et comme société. Nous devons notre grande qualité de vie à notre accès à une énergie abondante et abordable. Il est donc extrêmement important pour la population canadienne que nous élaborions une politique énergétique pertinente.

J'ai récemment publié une étude avec Gerry Angevine, Ph. D., chercheur principal à l'Institut Fraser, sur le statut du Canada comme superproducteur d'énergie. Nous en sommes venus à la conclusion que le Canada n'était pas encore un superproducteur, mais était sur le point de le devenir. Mon témoignage s'inspire largement de cette étude.

La production d'énergie a une incidence considérable sur le produit intérieur brut et l'emploi au Canada. En 2011, l'extraction du pétrole et du gaz a contribué au PIB à hauteur de 94 milliards de dollars. L'extraction du gaz naturel, y compris le forage et les services de soutien, a permis de verser 10 milliards de dollars en revenus de travail et a contribué au PIB à hauteur de 64 milliards de dollars en 2008.

Compte tenu des emplois directs et indirects, on estime que le secteur de l'énergie crée 663 000 emplois, soit environ 4 p. 100 de tous les emplois salariés au Canada en 2012.

Les producteurs de gaz et de pétrole canadiens versent annuellement aux trésors provinciaux et territoriaux des sommes colossales: de 17 à 20 milliards de dollars en redevances, paiements de baux fonciers et droits de licence.

Toutefois, le portrait pourrait être bonifié.

Le Canada se classe au sixième rang parmi les dix pays producteurs de pétrole brut au monde, derrière la Russie, l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Chine et l'Iran. Cependant, notre production est sur le point d'augmenter considérablement dans la foulée des investissements dans les installations d'extraction de bitume des sables pétrolifères et de pétrole brut des formations de schiste.

D'après la plus récente projection à long terme de l'Office national de l'énergie, notre production pétrolière pourrait atteindre 4,5 millions de barils par jour en 2020, comparativement à 3 millions en 2010, une augmentation de 50 p. 100. À elle seule, l'augmentation de la production de bitume à partir des sables pétrolifères pourrait engendrer 50 milliards de dollars par année en redevances d'ici 2033, comparativement à 4,5 milliards de dollars en 2011.

Le Canada est le quatrième producteur de gaz naturel au monde. Cependant, il pourrait augmenter considérablement sa production. Comme on l'a déjà signalé, des projets seront mis en oeuvre en Colombie-Britannique dès que les autorisations auront été obtenues. Ils pourraient entraîner une augmentation importante des exportations de gaz naturel.

Nous vendons déjà beaucoup d'électricité aux États-Unis, mais selon notre étude, nous pourrions doubler notre capacité hydroélectrique et nos ventes. Nos marchés d'exportation se limitent essentiellement aux États-Unis, ce qui nous amène à l'importance de la diversification des marchés.

La documentation que j'ai reçue du comité contient plusieurs questions sur la diversification des marchés. Je vais en aborder quelques-unes dans le temps qu'il me reste.

Quels sont les principaux moteurs de la diversification des marchés énergétiques? Pourquoi les producteurs d'énergie canadiens cherchent-ils à diversifier leurs marchés?

La nécessité de diversifier la mise en marché des produits énergétiques canadiens est surtout imputable à l'évolution de la situation aux États-Unis, où une combinaison de forces réduit rapidement le besoin d'importer du pétrole et du gaz canadiens. Selon l'Energy Information Administration des États-Unis, la révolution dans le secteur du gaz de schiste permettrait aux États-Unis d'atteindre l'autosuffisance en matière de gaz naturel d'ici 2020.

De nouvelles méthodes de production du pétrole sont aussi à l'origine d'une renaissance dans ce secteur aux États-Unis. D'aucuns prédisent que les États-Unis délogeront l'Arabie saoudite du premier rang mondial des producteurs de pétrole d'ici 2020. L'IEA prédit l'autosuffisance pétrolière des États-Unis d'ici 2035.

Essentiellement, les États-Unis ont de moins en moins besoin d'acheter le pétrole et le gaz canadiens. La diminution est très rapide. Parallèlement, le Canada est prêt à augmenter sa capacité de production de pétrole et de gaz naturel dans une mesure beaucoup plus grande que la croissance projetée pour la demande intérieure de ces produits.

Le Canada doit réaliser la valeur inhérente de ses ressources énergétiques. Il lui faudra ouvrir des voies d'accès qui permettront notamment à notre pétrole, à notre gaz naturel et à notre uranium d'atteindre des marchés étrangers énergivores en plein essor, surtout

en Asie, mais aussi dans des régions de l'Europe et ailleurs dans le monde.

● (1550)

Je réponds maintenant à la question « Quels sont les principaux avantages et risques de la diversification des marchés énergétiques du Canada? » Les avantages sautent aux yeux. Ils découlent de l'accès à plusieurs marchés nouveaux et en expansion qui peuvent remplacer les besoins des États-Unis en matière d'importations de pétrole et de gaz, et rendre le Canada moins vulnérable aux décisions des Américains en matière de production ou de consommation d'énergie, ou encore aux soubresauts économiques ou politiques dans ce pays. Nous pourrions écouler nos produits dans des pays qui ne sont pas influencés par ce qui arrive aux États-Unis.

Les risques inhérents à la diversification me semblent limités. Bien entendu, il y a toujours le risque lié au transport du pétrole et de gaz, et nous devons accorder beaucoup d'attention à la sécurité dans les efforts que nous déploierons pour transporter le pétrole et le gaz sur les côtes. Je le répète, il s'agit de technologies éprouvées, et il n'y a pas lieu de croire que nous ne pourrions pas ajouter en toute sécurité un pipeline à cette fin.

Quels sont les principaux obstacles à la diversification des marchés de l'énergie du Canada? Le principal obstacle est probablement l'opposition du mouvement écologique et des Premières Nations à la construction de pipelines pour transporter le pétrole de l'Alberta, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest vers les raffineries et les installations portuaires des côtes Est et Ouest du Canada.

Non seulement les écologistes s'opposent-ils à la construction d'infrastructures comme le pipeline Keystone XL, mais, comme l'a dit Keith Stewart, coordonnateur de la campagne Climat-Énergie pour Greenpeace Canada, avec qui j'ai été invité à participer à une émission de télévision il y a quelques semaines, ils se préparent de plus en plus à s'opposer à la réaffectation, au renversement de direction ou à l'agrandissement de l'infrastructure actuelle au Canada, ce qui pourrait faciliter le transport du bitume provenant des sables pétrolifères canadiens vers n'importe quel marché.

Leur objectif, tout comme celui de Bill McKibben de 350.org et de James Hansen, ancien chercheur de la NASA, consiste à garder le bitume du Canada dans le sol.

Un autre grand obstacle au développement de projets dans le secteur de l'énergie et à la diversification a été, ces dernières années, un processus d'approbation réglementaire lourd, redondant, fastidieux et coûteux. Les mesures prises par le gouvernement du Canada pour accélérer le processus réglementaire auront un effet positif, mais il est possible d'en faire plus, par exemple en faisant en sorte que les audiences publiques soient plus efficaces qu'elles l'ont été, comme nous en avons été témoins, dans le cas de la demande d'approbation du projet Northern Gateway.

Enfin, quel rôle le gouvernement du Canada peut-il jouer afin de maximiser les avantages et de réduire les risques liés à la diversification des marchés de l'énergie du Canada? Le gouvernement pourrait prendre diverses mesures afin de faciliter la diversification des marchés de l'énergie.

Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement du Canada pourrait et devrait continuer de simplifier la délivrance de permis afin de mettre en place l'infrastructure. Il pourrait renforcer les accords commerciaux afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits énergétiques canadiens. Par l'intermédiaire d'une politique d'immigration sensée, il pourrait aider à faire en sorte que les producteurs et les promoteurs de projets dans le secteur de l'énergie aient accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée suffisant. Il pourrait aussi continuer de s'attaquer aux problèmes relatifs aux revendications territoriales et aux préoccupations environnementales légitimes des Premières Nations.

Enfin, il pourrait aider à favoriser la compétitivité des possibilités d'investissements dans des projets énergétiques à forte intensité de capital par rapport à des possibilités similaires dans d'autres pays, par exemple en veillant à ce que les déductions pour amortissement que le Canada accorde soient concurrentielles.

Je vous remercie de m'avoir invité. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

• (1555)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Green de l'Institut Fraser.

Nous allons passer à la période des questions, mais si M. Heaps de Corporate Knights Inc. devait arriver, nous y mettrons fin pour entendre sa déclaration.

Dans la série de questions de sept minutes, nous entendrons M. Leef, suivi de M. Julian et de M. Garneau.

Nous vous écoutons, monsieur Leef. Vous disposez de sept minutes.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais aussi remercier les deux témoins présents et celui qui comparait par vidéoconférence.

Monsieur Green, je vais vous poser ma première question. Vers la fin de vos commentaires, vous avez abordé le sujet dont je voulais parler. Vous avez parlé de la nécessité de trouver ces marchés émergents, et de certains des risques et de la gestion du risque.

On a certainement déjà dit que faire quelque chose entraîne toujours un coût, mais c'est aussi vrai lorsqu'on ne fait rien. Pourriez-vous nous parler d'où nous serions, ou nous dire combien coûte l'inaction, selon la voie que nous empruntons? Selon les données pour 2012 à 2035, la demande de GNL et de pétrole connaîtra une croissance exponentielle, et cela contribuera au PIB.

Si nous interrompons toutes nos activités maintenant et que nous ne suivions pas le rythme de ce qui a été qualifié, lors de notre dernière réunion, de course à l'énergie... quel sera le coût réel pour les Canadiens si nous ne faisons rien?

**Le président:** Allez-y, monsieur Green.

**M. Kenneth Green:** Si nous ne faisons rien, nous immobilisons essentiellement la ressource. Nous perdons les profits, les revenus, les produits dérivés et les emplois liés à cette activité. Il est évident qu'à mesure que nous perdons cette activité économique au pays, notre PIB diminue. Nous parlons de quelque chose qui représente une contribution de 4 p. 100 ou plus au PIB — je crois qu'il s'agit actuellement de 7 ou 8 p. 100. Si la croissance ralentit de 2 ou 3 p. 100, c'est la récession. Si elle ralentit encore plus, c'est la crise économique.

Si nous choisissons de ne rien faire, les conséquences sont très graves, et il s'agit seulement des conséquences directes de ne pas être en mesure de vendre notre produit. Les conséquences indirectes,

c'est qu'on est moins intéressé à venir fabriquer des produits ici. Si nous ne produisons pas à des niveaux plus élevés, nous n'avons pas l'énergie aux prix que les États-Unis auront peut-être pour le gaz naturel, ce qui nous rend moins concurrentiels par rapport à nos concurrents et à nos partenaires commerciaux. Il y a donc aussi le facteur de la concurrence.

Ensuite, il y a la perspective mondiale. À mon avis, il y a un facteur moral. En effet, dans le monde, 2 milliards de personnes vivent dans la pauvreté énergétique; elles n'ont pratiquement aucun accès à l'énergie. Le Canada joue un rôle positif dans le commerce mondial et il peut jouer un rôle positif dans le commerce énergétique à l'échelle mondiale. Je crois qu'il existe une obligation morale à cet égard. Nous aurions donc des pertes sur le plan moral en plus des pertes économiques.

**M. Ryan Leef:** Des témoins nous ont dit que seuls quelques projets seront approuvés dans le cadre des projets de pipelines, par exemple, car il s'agit de contrats à long terme signés entre le producteur et le consommateur, en raison du coût de l'infrastructure.

Si nous laissons le bitume dans le sol... Comme vous l'avez souligné dans votre témoignage, certaines personnes ont adopté la position extrême selon laquelle il faut laisser le bitume dans le sol. Il ne fait aucun doute qu'au Yukon, d'où je viens, nous entendons certaines positions extrêmes, c'est-à-dire qu'on aimerait que le GNL demeure dans le sol. Serions-nous en mesure de rattraper notre retard si cela se produisait? Pourrait-on ne rien faire et ensuite...? À quel point serait-il difficile de rattraper notre retard si nous nous rendions compte, à un certain moment, qu'il s'agissait d'une erreur?

**Le président:** Allez-y, monsieur Green.

**M. Kenneth Green:** Eh bien, si nous laissons l'infrastructure se détériorer, si nous laissons le bassin de travailleurs diminuer et être exporté... Les travailleurs iront où les emplois sont offerts, ce qui signifie que les gens compétents dans la production d'énergie déménageront. Si nous accumulons un retard assez important, il nous faudra certainement du temps pour revenir et être concurrentiels. Nous serons en retard dans les diamants et il sera encore plus difficile de remettre la production en marche.

C'est peut-être seulement mon optimisme naturel qui parle, mais je ne peux pas vraiment croire que les gens vont... [*Note de la rédaction: Difficultés techniques*].

Désolé. Je ne sais pas ce qui est arrivé.

De toute façon, je fais peut-être preuve de trop d'optimisme, mais je crois que les Canadiens seront assez intelligents pour se rendre compte de la valeur de leurs ressources énergétiques et de ce qu'elles signifient pour leur vie, et au bout du compte, elles seront exploitées.

• (1600)

**M. Ryan Leef:** Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste deux minutes et demie.

**M. Ryan Leef:** Monsieur Burt, j'aimerais avoir votre avis sur l'importance de la diversification pour les petits marchés. Vous avez parlé du transport du produit à la côte, et évidemment, une grande partie de la côte qui nous est accessible par la route se trouve en Alaska. Avez-vous de l'expérience ou des renseignements sur le type de relation que nous avons et sur le type de travail ou d'avantages qui se présentent lorsque nous passons par les destinations américaines au lieu de simplement y amener notre produit?

**M. Michael Burt:** Il y a un potentiel avec le projet Keystone XL, car il amènera le produit jusqu'au golf du Mexique. Nous pourrions potentiellement le charger ensuite sur des navires. Si nous pouvons l'amener aux ports des États-Unis, que ce soit en passant par l'Alaska ou le Texas... On a même parlé d'inverser le débit de l'un des pipelines qui s'écoulent actuellement du Maine aux raffineries de Montréal si nous commençons à envoyer du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest du Canada à l'Est du Canada. C'est possible, et cela nous permettra d'avoir cet avantage de l'accès aux marchés étrangers.

Évidemment, certains des avantages, en ce qui concerne les emplois liés aux pipelines, seraient aux États-Unis plutôt qu'au Canada — par exemple, les stations de pompage, etc. — mais nous en retirerions certainement des avantages en ce qui concerne certains autres risques dont nous avons parlé, tels la différence de prix et le risque politique lié au fait de n'avoir qu'un seul acheteur pour notre produit.

**M. Ryan Leef:** Cette diversification aiderait-elle aussi à compenser certains coûts de développement?

**M. Michael Burt:** À notre avis, si les projets qui sont sur papier sont mis en oeuvre, nous devons avoir la capacité d'amener le produit sur le marché. C'est un peu comme si la capacité de transport était nécessaire au développement. Les coûts de ces développements seront essentiellement compensés; le coût du développement du pipeline sera compensé par le développement des produits énergétiques ici au Canada.

**Le président:** Merci, monsieur Leef.

Nous allons maintenant interrompre les questions.

Monsieur Heaps, êtes-vous prêt à livrer votre exposé?

**M. Toby Heaps (président-directeur général et co-fondateur, Corporate Knights Inc.):** Oui, monsieur le président.

**Le président:** D'accord. Veuillez livrer votre exposé.

Voici Toby Heaps, président-directeur général et cofondateur de Corporate Knights Incorporated.

Vous avez sept minutes. Allez-y.

**M. Toby Heaps:** Merci, monsieur le président. J'aimerais m'excuser d'être un peu en retard. On m'a conduit au troisième étage, dans une réunion d'un autre comité, et à la moitié de mon exposé, nous nous sommes rendu compte que je n'étais pas devant le bon comité.

Je dirige un groupe appelé Corporate Knights. Nous avons une branche d'investissements dans les médias et de défense des intérêts. La branche de défense des intérêts s'appelle Council for Clean Capitalism et est formée des PDG de neuf grandes sociétés canadiennes, notamment Interface, Mountain Equipment Co-op, Teck Resources, la Financière SunLife, TELUS, Vancity et Catalyst Paper.

Ensemble, nos membres emploient plus de 200 000 personnes, génèrent 50 milliards de dollars en revenus et contrôlent plus de la moitié d'un billion de dollars de fonds sous mandat de gestion.

Aujourd'hui, je vais parler de la diversification des marchés dans le contexte de l'abondance de nos ressources énergétiques, un sujet qui s'intègre parfaitement à la plus grande occasion économique du siècle pour notre pays.

J'aimerais commencer par vous inviter à imaginer qu'un Martien s'amuserait à examiner notre grand continent aujourd'hui. Que verrait-il? Il verrait une terre riche en ressources pétrolières et gazières, et encore plus riche, surtout dans le nord, en cours d'eau et

en courants éoliens rapides. Il verrait que la région nord de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire le Canada, possède la plus grande partie des potentiels énergétiques propre et fossile du continent, et que la partie sud de l'Amérique du Nord, les États-Unis, consomme 90 p. 100 de l'énergie, ce qui est logique, étant donné que son économie et sa population sont environ 10 fois plus grandes qu'au Canada. S'il examinait les tendances commerciales, il se rendrait compte que la plus grande partie de l'énergie s'écoule du nord au sud, et que même si le Canada comble 28 p. 100 des besoins en pétrole des Américains, il comble seulement 1 p. 100 de leurs besoins en électricité.

S'il examinait nos comptes nationaux, il pourrait être surpris de voir que nous pouvons accuser des déficits provinciaux et un déficit fédéral au milieu de l'exploitation d'un actif qui a pris un milliard d'années à se former.

S'il examinait les émissions de gaz à effet de serre, il remarquerait que l'épicentre de l'extraction du combustible fossile au Canada, c'est-à-dire les sables bitumineux, produit environ 50 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre chaque année, ce qui représente environ le 20<sup>e</sup> des 2 milliards de tonnes émises par les centrales électriques au charbon des États-Unis chaque année. Et pourtant, s'il lisait les journaux, il remarquerait que les conversations énergétiques entre les entreprises, le gouvernement et la société civile sont pratiquement monopolisées par la question restreinte de savoir si l'on devrait installer un pipeline ou non, à quel point l'économie du Canada a besoin de plus de pipelines pour le pétrole et dans quelle mesure cela cause ou causera des dommages à l'environnement. C'est l'éternel débat entre les emplois et l'environnement. C'est mauvais pour l'environnement, car le pipeline soutiendra l'industrie des sables bitumineux à grande intensité carbonique. Il faudra de grandes quantités de gaz naturel pour extraire le pétrole, même si l'exploitation d'une minuscule partie des 11 000 mégawatts de potentiel hydroélectrique présent et inutilisé dans le Nord de l'Alberta ferait en sorte que l'exploitation des sables bitumineux sur place ne produirait pratiquement aucune émission de carbone.

À ce moment-là, le Martien pourrait commencer à se demander — étant donné que le Canada a beaucoup plus d'actifs économiques en électricité propre que d'actifs en combustibles fossiles — pourquoi les Canadiens vendent aux Américains 28 fois plus de pétrole que d'électricité. Et pourquoi les Canadiens consacrent-ils tellement d'efforts à tenter de vendre leur pétrole polluant aux Américains et si peu d'efforts à tenter de leur vendre leur électricité propre? La réponse à la première question est, en grande partie, que nous avons beaucoup plus de pipelines que de lignes électriques. La plus grande partie de notre électricité propre est immobilisée loin des clients potentiels. À ma connaissance, la seule bonne réponse à la deuxième question est l'inertie, même si on peut constater que l'Association canadienne de l'hydroélectricité semble avoir environ un employé pour chaque 20 employés de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

Le plus gros problème, c'est que la question de l'énergie naturelle est abordée du point de vue de la lutte opposant l'énergie propre à l'énergie polluante. C'est dommage pour l'environnement et pour notre économie axée sur l'énergie. Qu'arriverait-il si nous cherchions à savoir comment l'énergie propre et l'énergie polluante — ou l'énergie conventionnelle — pourraient fonctionner ensemble de façon à ce que leur somme soit supérieure à l'ensemble de leurs éléments? Par exemple, imaginez que l'exploitation des sables bitumineux soit alimentée par l'hydroélectricité, l'énergie verte, c'est-à-dire par la vision à haute tension de l'Alberta défendue par le groupe ATCO. Au lieu de se classer parmi les formes de pétrole les plus polluantes du monde, elle serait l'une des formes les plus propres du monde, et il s'agirait presque d'une forme verte sur le plan de l'extraction.

Imaginez qu'au lieu de nous battre pour obtenir des corridors de pipelines, nous parlerions de corridors énergétiques dans lesquels des pipelines et des lignes d'électricité superconductrices se côtoieraient. L'Electric Power Research Institute, ou l'EPRI, a demandé qu'on enquête sur cette idée. Il n'y a aucune raison sur les plans de l'économie ou de l'ingénierie qui nous empêcherait d'exporter de l'énergie propre et de l'énergie conventionnelle aux Américains dans ces corridors à deux voies, qui pourraient aussi doubler — et c'est important — nos exportations énergétiques globales, y compris celles d'électricité et d'hydrocarbures, et réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre provenant des centrales au charbon des États-Unis. Il serait assez difficile de s'opposer à cette idée pour des raisons environnementales ou économiques.

Nous avons aussi des entreprises spécialisées en lignes électriques et en pipelines, d'Enbridge à Trans-Canada, en passant par Brookfield, ainsi que des investisseurs importants qui aiment les grands projets d'infrastructure, notamment l'OIRPC, OMERS, BCIMC et La Caisse.

• (1605)

Une stratégie énergétique canadienne intelligente représente une initiative où le pétrole, l'eau et le vent cohabitent assez bien. Mais nous choisissons plutôt de mettre la plupart de nos oeufs dans le même panier, celui des sables bitumineux extraits au gaz naturel. Le monde a beaucoup changé depuis que nous nous sommes lancés dans ce projet. Des milliers de personnes manifestent contre nous devant la Maison-Blanche, et les groupes autochtones font tout leur possible pour retarder l'installation des pipelines. Les Américains se sont rendu compte qu'ils n'auront peut-être pas besoin d'autant de pétrole qu'ils croyaient, grâce à des découvertes majeures auxquelles a contribué la nouvelle technologie d'exploitation du pétrole de réservoirs étanches. En fait, l'Agence internationale de l'énergie a estimé que d'ici 2020, les États-Unis seront un exportateur net de pétrole. Ne vous y trompez pas, il reste une grande richesse à extraire des sables bitumineux et de nos clients américains, mais ce ne sera pas aussi facile ou aussi rentable que nous l'aurions cru.

En ce moment, une importante occasion économique se présente à nous, et il s'agit de celle qui consiste à doubler les exportations d'énergie en combinant nos stratégies d'exportation d'énergie propre et d'énergie conventionnelle. Qu'est-ce qui nous empêche de construire ces corridors énergétiques et de combiner des pipelines et des lignes électriques? C'est en partie parce que nous n'avons pas encore reçu une réponse nationale à la question d'ingénierie — pas à la question politique, mais à la question d'ingénierie — de savoir quelle quantité d'énergie propre nous avons au pays.

Si nous disposions d'un réseau électrique conçu de façon optimale, quel serait notre potentiel d'exportation électrique aux États-Unis par

province? Une carte publique des énergies propres établie par l'Office national de l'énergie, et qui délimiterait le potentiel du Canada en matière d'énergie éolienne, solaire, marémotrice, géothermique et d'accumulation d'énergie par pompage — c'est-à-dire d'accumulation par pompage crucial — nous aiderait à savoir où planifier des corridors du réseau électrique d'intérêt national et encouragerait le secteur privé à participer.

Nous devons aussi nous débarrasser de l'idée que l'exportation d'électricité est une sorte de jeu à somme nulle entre les provinces. Ce n'est pas le cas. Si nous reconnaissons l'importance de l'occasion qui est offerte, nous reformerons le cadre des obstacles. Le pouvoir rassembleur et le leadership du gouvernement fédéral pourraient aider grandement les provinces canadiennes à se rendre compte à quel point notre part actuelle du marché américain de l'électricité est restreinte et du potentiel d'obtenir une part du marché de l'exportation de l'électricité qui est 10 fois plus grande — 10 fois plus grande — qu'aujourd'hui.

Au lieu de nous battre pour les miettes, une grille à l'échelle nationale, de l'est à l'ouest et du nord au sud, combinée à des corridors énergétiques où se trouvent des pipelines munis de branches multiples orientées nord-sud, représente un moyen d'améliorer notre accès au marché de l'électricité aux États-Unis, et ce n'est pas un facteur limitant.

Les corridors énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle exigeront de transcender les divisions historiques et de redéfinir le cadre de la notion d'une grille est-ouest dans le contexte d'une capacité pancanadienne d'approvisionner le vaste marché américain de l'électricité. Le pouvoir rassembleur et le leadership du gouvernement fédéral seront essentiels à cet égard.

D'autres problèmes comprennent l'abondance des obstacles administratifs et les coûts élevés en capitaux. Ces deux problèmes ont ralenti l'expansion des lignes électriques. Toutefois, le bon côté des changements récents aux règlements fédéraux en matière d'environnement, c'est qu'il y a beaucoup moins d'obstacles administratifs à la construction de grands projets d'infrastructure. Mais il y a encore beaucoup à faire. Je recommande aux membres du comité de s'informer sur le plan de développement de la grille électrique de l'Allemagne, sur l'Energy Policy Act de 2005 des États-Unis — qui contient une disposition pour invoquer des corridors de transmission électrique d'intérêt national —, et sur les recommandations de l'Association canadienne de l'électricité qui consistent à combler les lacunes au niveau de l'infrastructure en éliminant les obstacles au commerce de l'électricité entre les provinces, en éliminant les obstacles réglementaires aux investissements nécessaires dans l'infrastructure électrique, et en améliorant l'efficacité des procédures qui autorisent des projets internationaux de lignes électriques.

Cela devrait être un élément central de notre politique étrangère. Du côté des capitaux, le premier ministre actuel a déjà fait une contribution substantielle en accordant des garanties de prêt au gouvernement de Terre-Neuve pour appuyer la construction d'un projet hydroélectrique sur le cours inférieur de la rivière Churchill d'une valeur de 6,2 milliards de dollars et l'installation d'un câble électrique sous-marin vers la Nouvelle-Écosse, ce qui permettrait l'accès aux marchés américains. Grâce à cette garantie de prêt, la province épargnera un milliard de dollars en coûts d'emprunt. Le premier ministre a dit qu'un appui financier similaire sera envisagé pour des projets qui remplissent trois critères: il faut qu'ils soient d'importance régionale ou nationale, qu'ils aient des mérites économiques et financiers, et qu'ils réduisent de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

J'aimerais proposer un quatrième critère: il faudrait rattacher ces garanties à l'existence et à la création de corridors électriques d'intérêt national. Cela pourrait encourager les provinces à participer au projet. De plus, répéter cette promesse en expliquant clairement que la garantie de prêt du gouvernement fédéral serait aussi offerte au secteur privé pour leurs projets de lignes de transport contribuerait à susciter l'intérêt du secteur privé.

Une carte pour inspirer la création de corridors énergétiques, débarrassée des obstacles administratifs, et une petite bonification du crédit nous aideraient à combiner l'énergie propre et l'énergie conventionnelle et à léguer la prospérité économique aux générations futures.

Merci beaucoup.

• (1610)

**Le président:** Merci, monsieur Heaps, de Corporate Knights Inc.

Nous allons maintenant poursuivre notre série de questions.

Monsieur Julian, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs Heaps, Smillie et Burt, je vous souhaite la bienvenue.

Je vais reprendre là où M. Heaps s'est arrêté. Je sais que chacune de vos organisations s'intéresse beaucoup aux sources d'énergie verte. Les intervenants du secteur des métiers du bâtiment dans ma province parlent souvent du potentiel international d'un marché d'un billion de dollars qui atteindra trois billions au cours des dix prochaines années. Je note avec intérêt qu'en 2008, le Conference Board du Canada parlait d'instruments pour réduire les émissions de gaz à effets de serre. Je vais vous lire un bref extrait du document:

Il faut des écotaxes et des crédits d'impôt à l'investissement écologique pour inciter les entreprises canadiennes à accélérer leur adaptation technologique à une société où les émissions de carbone ont un prix. Un système de quotas et d'échange, combinant une réglementation aux forces du marché par l'intermédiaire des échanges d'émissions, devrait être mis en oeuvre pour compléter le programme des écotaxes.

Vos trois organisations s'intéressent beaucoup à l'énergie verte.

Je vais d'abord m'adresser à MM. Burt et Smillie. Pourriez-vous nous parler du potentiel entourant l'énergie verte et l'énergie renouvelable et brièvement d'une stratégie énergétique nationale qui tiendrait compte de la principale question, soit celle de la durabilité?

**Le président:** Allez-y, monsieur Smillie.

**M. Christopher Smillie:** Les compétences nécessaires pour réaliser des projets sur le marché de l'énergie verte sont identiques à celles nécessaires sur les marchés de l'énergie habituels. Il faut des charpentiers, des mécaniciens de chantier et des monteurs de conduites de vapeur. C'est donc un ajout intéressant aux emplois traditionnels dans le secteur de l'énergie.

Bien entendu, la construction d'une installation de GNL, d'une usine de traitement ou d'une raffinerie demandera beaucoup plus d'heures-personnes que l'installation d'éoliennes et de parc éoliens, quoique les éoliennes et les parcs éoliens sont de plus en plus nombreux.

Nous avons eu des expériences mitigées avec certains projets écologiques. Souvent, les grandes sociétés américaines qui viennent chez nous installer des éoliennes veulent utiliser leurs propres équipes. Même en Colombie-Britannique, cela a causé certains problèmes, alors que les travailleurs canadiens se posaient des questions. Par exemple, malgré la Loi sur l'énergie verte, en Ontario, des centrales solaires ont été installées en vertu des dispositions de

l'ALENA, ce qui veut dire que des électriciens de Sarnia n'ont pas pu travailler au projet.

Donc, je suis d'accord avec vous que l'énergie verte permet d'accroître les possibilités de travail, mais il faut des millions d'heures-personnes de plus pour réaliser un projet énergétique traditionnel que pour installer un parc éolien ou une centrale solaire. Souvent, les panneaux solaires eux-mêmes sont fabriqués à l'étranger. Parfois, les électriciens ont l'impression de n'être que des installateurs de panneaux solaires.

C'est un bon début. Vous avez parlé d'énergie renouvelable, et j'ajouterais à cela l'hydroélectricité. Il faut énormément d'heures-personnes pour construire des barrages et de travailleurs de différents métiers pour installer des lignes de transport d'énergie vers les marchés.

Les emplois environnementaux se font toujours attendre. L'important, c'est qu'il y ait une certaine coordination permettant de savoir où et quand les projets seront entrepris pour que nous puissions y acheminer la main-d'oeuvre. Si une grande centrale solaire doit être installée à Kelowna, disons, nous devons nous assurer que la main-d'oeuvre nécessaire n'est pas utilisée à Sarnia ou au Nouveau-Brunswick.

Je me répète, mais tout plan énergétique doit être accompagné d'un plan de main-d'oeuvre.

Je suis désolé, je crois que je m'éloigne du sujet.

• (1615)

**M. Peter Julian:** Pas du tout, cela allait être ma prochaine question. La formation en apprentissage est un élément très important.

Il y a beaucoup d'abus dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, alors que des centaines de milliers de participants à ce programme sont moins bien rémunérés et subissent toutes sortes de mauvais traitements. Des intervenants du secteur des métiers du bâtiment m'ont dit être très inquiets de la façon dont le gouvernement a mis en oeuvre ce programme.

Vous avez parlé de l'apprentissage et de la formation en cours d'emploi. Est-ce que ça vous inquiète? La structure actuelle et le mauvais traitement des participants au Programme des travailleurs étrangers sont-ils source de préoccupation pour les intervenants du secteur des métiers du bâtiment? C'est certainement le cas en Colombie-Britannique.

**M. Christopher Smillie:** Les intervenants du secteur utilisent le programme pour faire venir la main-d'oeuvre des États-Unis. Notre politique est d'abord de faire appel, dans l'ordre, à la main-d'oeuvre locale, provinciale et nationale avant de nous tourner vers les États-Unis. Nous allons chercher des travailleurs du Michigan pour des projets en Alberta où il y a un manque de main-d'oeuvre, car ils possèdent les mêmes compétences que les travailleurs canadiens, ils parlent la même langue et ont suivi les mêmes formations en santé et sécurité.

En ce qui a trait aux métiers que nous représentons à l'échelle nationale, en 2011 — j'attends toujours les données de Statistiques Canada concernant 2012 —, si je ne m'abuse, nous avons fait appel à seulement 5 200 ou 5 400 TET. Ils venaient principalement des États-Unis.

Donc, pour répondre à votre question, nous représentons les travailleurs, alors nous faisons ce qui est dans leur meilleur intérêt. Il n'y a aucune différence sur nos chantiers entre un travailleur étranger et un travailleur canadien. Ils touchent le même salaire en vertu des conventions collectives en vigueur...

**M. Peter Julian:** Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps est limité et j'aimerais m'adresser à M. Burt.

Monsieur Burt, dans le dossier de l'énergie verte, le Conference Board du Canada a dit appuyer fermement l'adoption d'un système de quotas et d'échange. C'est aussi ce que veut le public. Le gouvernement, c'est une autre chose.

Que devrait faire le gouvernement, selon vous? Puisque le Canada accuse un retard par rapport aux autres pays industrialisés en matière d'énergie verte, tant sur le plan de la diversification du marché que du produit, auriez-vous des suggestions à faire?

• (1620)

**M. Michael Burt:** D'abord, habituellement, lorsqu'on parle d'énergie verte, on parle de la capacité de production d'électricité. Selon les attentes relatives à cette capacité au Canada pour les années à venir, les deux principales sources de production sont le vent et l'eau. Donc, je crois que nous sommes sur la bonne voie — enfin, il me semble.

Selon nous, pour promouvoir l'énergie verte, il faut la placer sur un pied d'égalité avec l'énergie tirée des combustibles fossiles. Cela signifie qu'il faut tenir compte des coûts associés aux émissions de carbone. Pour le moment, ce n'est pas le cas. Dans le cadre d'une approche axée sur le marché visant à inciter les entreprises à réduire leurs émissions et à utiliser davantage d'énergie verte, il faut attribuer un coût à la matière première et aux émissions. Comme vous l'avez souligné, pour y arriver, il n'est pas nécessaire d'imposer une taxe élevée aux entreprises. Il faut les aider, par l'entremise de stratégies de transitions, à modifier leur comportement. On a déjà beaucoup investi dans le capital social; il ne faudrait pas gaspiller cet investissement.

Avant de développer l'énergie verte à titre de produit d'exportation, au lieu de modifier notre éventail national, il faut d'abord définir les marchés potentiels. Nous avons un marché intérieur déjà très axé sur l'hydroélectricité. Plus des deux tiers de notre électricité proviennent de l'hydroélectricité. La croissance de cette source d'énergie nationale est donc limitée. Comme l'a souligné M. Heaps, nous pourrions l'exporter aux États-Unis et remplacer les centrales au charbon, mais, bien entendu, des intervenants importants dans ce secteur s'y opposent déjà. Certains seraient écartés, car la demande future n'augmentera pas.

À mon avis, pour y arriver, il faudra uniformiser les règles du jeu. Avant de développer des marchés d'exportation, nous devons nous assurer que nos partenaires sont en ligne avec nos politiques actuelles.

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Julian.

Monsieur Garneau, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être ici.

Vous semblez tous dire la même chose: pour diversifier nos marchés énergétiques, nous avons besoin de plus d'infrastructure et, dans certains cas, de main-d'oeuvre. Certains projets d'infrastructure doivent aussi être approuvés, car les exigences relatives peuvent être très élevées.

Je n'ai que sept minutes, alors je vais m'adresser à des témoins en particulier et leur poser des questions précises. Je vais commencer par M. Green.

Il a beaucoup été question des marées. Le chemin le plus court pour pénétrer les marchés asiatiques — je fais référence ici aux hydrocarbures — passe par la Colombie-Britannique. Nous entendons beaucoup parler de ce qui se passe là-bas. Selon vous, si le projet Northern Gateway est bloqué — et ce n'est qu'une hypothèse —, serait-il possible de trouver un tracé vers la côte ouest acceptable pour tout le monde? Je fais référence aux environnementalistes, à la province et aux Autochtones. Je vous demande votre opinion sincère. Existe-t-il une solution ou y aura-t-il toujours des opposants?

**Le président:** Allez-y, monsieur Green.

**M. Kenneth Green:** Merci.

Encore une fois, je vais être pessimiste, mais je crois qu'aucun tracé pour l'acheminement du pétrole de l'ouest vers la côte du Pacifique ne sera acceptable aux yeux des environnementalistes. Quatre ou cinq groupes environnementalistes ont déjà dit publiquement que, selon eux, l'exploitation des sables bitumineux signifie littéralement la fin du monde et du climat tel que nous les connaissons. La seule option acceptable, à leur avis, c'est de cesser cette exploitation.

Pour les environnementalistes, aucun tracé de pipeline pour le transport du pétrole des sables bitumineux de l'Alberta ou de l'ouest du pays vers de nouveaux marchés n'est acceptable.

**M. Marc Garneau:** Merci beaucoup. Vous avez été très concis.

Monsieur Burt, le ministre des Ressources naturelles se trouve en ce moment aux États-Unis où il participe à plusieurs activités. Il y a quelques jours, il a parlé d'encourager l'investissement étranger au Canada. Il faisait référence aux ressources naturelles, pas seulement à la mise en valeur des hydrocarbures. D'ailleurs, il a dit que le Canada avait besoin de milliards de dollars en investissements étrangers pour entreprendre de nombreux projets.

Personne n'a mentionné les capitaux comme étant un obstacle à la diversification de nos marchés énergétiques. L'accès à des capitaux au Canada est-il un facteur important?

• (1625)

**M. Michael Burt:** Il ne fait aucun doute que les projets en question nécessitent énormément de capitaux. On parle de milliards de dollars pour un seul projet. Il faut donc avoir accès à des capitaux.

Jusqu'à maintenant, cela n'a pas été un problème; nous avons des sources d'investissement nationales suffisantes et nous sommes ouverts aux investissements étrangers. Nous n'avons rencontré aucun problème à ce chapitre. Essentiellement, les entreprises n'ont eu aucune difficulté à obtenir les capitaux nécessaires pour les projets où les investisseurs pouvaient obtenir un rendement du capital investi.

Même si nous limitons les investissements étrangers, nous aurions suffisamment de capitaux au pays pour entreprendre nos projets, mais ce ne serait pas nécessairement une bonne idée de procéder de la sorte. Nous parlons de la diversification de nos marchés énergétiques. Si nous limitons les investissements étrangers, tous nos capitaux seraient investis dans un seul secteur. Il est préférable de diversifier les investissements afin de réduire les risques.

Cela est vrai pour tout investisseur, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une caisse de retraite ou autre. Il ne faut pas se concentrer uniquement sur le secteur de l'énergie. Il est préférable de diversifier ses investissements.

**M. Marc Garneau:** Merci.

Monsieur Heaps, vos propos ont attiré mon attention. Si je ne m'abuse, vous avez parlé presque exclusivement de l'Amérique du Nord et des États-Unis à titre de marchés d'exportation.

Était-ce voulu? Que pensez-vous de l'exportation vers les marchés asiatiques ou autres?

**M. Toby Heaps:** C'était voulu, en ce sens qu'il s'agit de notre plus gros marché potentiel en matière d'électricité, mais je crois que nous devons diversifier nos marchés d'exportation.

**M. Marc Garneau:** Pourriez-vous préciser votre pensée?

**M. Toby Heaps:** Certainement.

Vous ne trouverez pas beaucoup de gens pour dire qu'il est préférable de n'avoir qu'un seul client. Pour le moment, la grande majorité de nos exportations de pétrole est destinée à un seul client. C'est un facteur contraignant.

Même si nos exportations de pétroles vers la côte ouest seront probablement acheminées vers des raffineries situées le long de la côte ouest américaine — des investissements considérables ont été faits dans des raffineries de pétrole lourd et celles-ci comptent sur notre pétrole —, cela nous donnerait tout de même un pouvoir de négociation auprès d'autres acheteurs potentiels.

Je reviens tout juste de Calgary — il y a quelques semaines, j'ai fait une visite des sables bitumineux — et tout le monde là-bas parle du goulot d'étranglement prévu pour 2015 et du fait que, si les pipelines ne sont pas approuvés, les entreprises comme Cenovus et Syncor vont connaître des difficultés. Il y a plusieurs façons d'expédier le pétrole, notamment par train, mais ce n'est pas aussi rentable. Sur chaque baril de pétrole vendu, ces entreprises prennent une quotité de 40 \$.

Donc, si nous décidons de poursuivre l'exploitation des sables bitumineux, nous devons en tirer le maximum et utiliser les profits pour assurer notre avenir énergétique, un peu comme l'a fait Terre-Neuve-et-Labrador. Selon moi, ce que la province a fait devrait servir de modèle pour le reste du pays.

Le gouvernement provincial a adopté une approche économique. Il s'est dit: « Nous avons un atout — le pétrole exploité en mer — et cette ressource ne sera disponible que pour quelques décennies. Nous allons donc en tirer le maximum et réinvestir les profits dans notre potentiel hydroélectrique et éolien, deux ressources qui seront disponibles pour des centaines d'années. »

La province va donc prendre les milliards de dollars en revenus provenant de l'exploitation du pétrole en mer et les réinvestir dans un capital reproductible qui lui permettra de toucher des milliards de revenus pour des centaines d'années, soit la production d'une électricité propre.

C'est une leçon à retenir. Afin d'avoir les fonds nécessaires pour investir et afin de diversifier les formes de capitaux de façon à contrebalancer la réduction des capitaux fixes, nous devons diversifier nos marchés pour ne pas dépendre d'un seul client.

**M. Marc Garneau:** Me reste-t-il du temps?

**Le président:** Non, par contre, vous pouvez poser une question extrêmement courte.

**M. Marc Garneau:** D'accord.

Monsieur Smillie, que pensez-vous du programme de travailleurs étrangers temporaires?

**M. Christopher Smillie:** Dans notre domaine, soit le domaine de la construction, ces travailleurs représentent actuellement une très faible proportion de la main-d'oeuvre. Je ne voudrais pas parler au nom du secteur des services ou de tout autre secteur, mais le programme se veut une solution de fortune, parce que nous ne gérons pas adéquatement la formation au Canada. Nous avons besoin de 3 000 à 4 000 électriciens hier. C'est la pagaille. Que faire? Nous avons des projets d'envergure et nous avons une pénurie de gens qualifiés au bon moment et au bon endroit. Bref, c'est une solution de rechange qui arrête l'afflux démographique qui se produira sous peu.

● (1630)

**Le président:** Merci, monsieur Garneau.

Nous avons M. Calkins, puis Mme Crockatt et M. Atamanenko.

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Merci, monsieur le président.

En tant que député de l'Alberta, j'aimerais aborder brièvement la différence de prix. Dans ma province, on discute abondamment des possibilités d'acheminer à l'extérieur de l'Alberta les hydrocarbures vers l'est, le sud et l'ouest du Canada. Toutes ces options sont examinées. Des options hypothétiques sont examinées en vue d'acheminer le produit vers le nord et de contourner le tout. Ces questions hypothétiques sont posées en fonction du contexte politique, qui se veut vraiment le seul élément qui peut mettre un frein à la progression de certaines de ces choses. Voilà certaines de mes réserves.

J'aimerais aborder brièvement les avantages réels de la diversification des marchés et ce que cela signifiera pour l'économie de notre pays, sans tenir compte de la possibilité de combiner des stratégies, comme M. Heaps l'a mentionné. Qu'est-ce que cela représentera du point de vue des recettes du gouvernement?

Messieurs Burt et Green, je vous pose particulièrement la question.

Ensuite, j'en poserai une autre à MM. Smillie et Heaps.

**Le président:** Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Burt.

**M. Michael Burt:** Je ne peux pas le chiffrer précisément. Je n'ai pas la donnée exacte en ce qui a trait aux redevances. Différents chiffres circulent. Cependant, pour ce qui est du pétrole, à savoir la marchandise dont la majorité des gens parlent actuellement, selon la période, cela représente de 30 à 40 \$ de rabais par baril, comparativement aux prix de référence mondiaux. Lorsqu'on y pense, nous puisons environ trois millions de barils par jour, ce qui veut dire que l'industrie perd beaucoup de profits, lorsqu'on se met à additionner le tout. Même si on y applique des taux de redevance, on parle encore de milliards de dollars — des milliards.

Il y a également des activités qui s'avèrent des investissements perdus, comme j'en ai parlé dans mon exposé. Les activités de forage relatif au gaz naturel sont actuellement au point mort, parce qu'il n'y a pas d'argent à faire. Le gaz naturel traditionnel n'est actuellement pas rentable en Alberta.

**M. Blaine Calkins:** C'est parce que nous avons actuellement un surplus et que nous ne pouvons pas avoir accès aux autres marchés, mis à part le marché continental nord-américain.

**M. Michael Burt:** C'est exact.

**M. Blaine Calkins:** D'accord. Merci.

Monsieur Green, avez-vous des commentaires à ce sujet?

**M. Kenneth Green:** Comme je l'ai mentionné dans mes commentaires, les producteurs de pétrole et de gaz versent de 17 à 20 milliards de dollars aux gouvernements provinciaux et territoriaux en redevances, en paiements de baux fonciers et en droits de licence. Si nous augmentons la production, comme nous en avons discuté ou comme c'est prévu, si nous doublons la production provenant des sables pétrolifères, nous pouvons présumer que ces chiffres grimperont en flèche. Dans notre document, nous avons évoqué la possibilité que la croissance relative aux sables pétrolifères pourrait à elle seule représenter 50 milliards de dollars par année en redevances d'ici 2033, comparativement à 4,5 milliards en 2011. Donc, il est fort possible d'avoir 45 milliards de plus au cours des 20 prochaines années en revenus provenant précisément des sables pétrolifères. Encore une fois, comme l'intervenant précédent l'a mentionné, cette donnée pourrait varier si nous choisissons de vendre le pétrole au rabais. Si nous recevions le prix de référence mondial pour le pétrole, ces avantages seraient évidemment encore plus élevés en ce qui a trait à ce que le Canada récolterait en profits pour le secteur privé et en recettes pour le gouvernement.

**M. Blaine Calkins:** Avez-vous des conseils à nous donner en vue d'avoir accès au marché mondial à partir de la côte Est ou de la côte Ouest? J'aimerais croire que c'est une option ou un scénario qui s'en vient. Par contre, si nous avons un choix à faire, quelle serait la meilleure option pour l'économie canadienne?

**Le président:** Allez-y, monsieur Green.

**M. Kenneth Green:** Si nous devons choisir l'une des deux options, je m'attends à ce que la croissance au cours des prochaines décennies se concentre majoritairement en Asie. Donc, un réseau d'exportation axé sur le Pacifique serait préférable à un réseau vers l'est. Comme vous l'avez dit, compte tenu de la quantité de pétrole en Alberta et dans l'Ouest du Canada, je considère un peu absurde que l'Est du Canada importe du pétrole au lieu d'avoir un pipeline qui y achemine le produit. Je crois qu'une approche dans les deux directions serait la meilleure option pour le Canada dans son ensemble.

• (1635)

**Le président:** Merci.

Monsieur Burt.

**M. Michael Burt:** Je suis d'accord. Une approche axée sur l'Ouest serait plus courte et plus économique, si votre objectif est uniquement d'avoir accès aux marchés étrangers, mais compte tenu de la quantité de pétrole que nous importons et de la différence entre les prix nationaux et les prix internationaux — étant donné que nous importons du pétrole aux prix internationaux —, nous aurions considérablement intérêt à ce que les raffineries de l'Est du Canada utilisent du pétrole canadien, plutôt que du pétrole étranger. Nous pourrions faire les deux, comme je l'ai mentionné dans mon exposé.

Encore une fois, il est question d'une augmentation d'environ trois millions de barils par jour de la production provenant des sables pétrolifères au cours des quelque 20 prochaines années. L'Est et le Centre du Canada n'ont actuellement besoin d'importer qu'environ 700 000 barils par jour. Nous pourrions donc facilement répondre à la demande nationale et avoir encore des surplus considérables à exporter.

**M. Blaine Calkins:** Nous aurions des surplus considérables à exporter.

**Le président:** Merci, monsieur Calkins.

Madame Crockatt, allez-y. Vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC):** Merci beaucoup.

Merci à tous de votre présence.

J'aimerais simplement faire un commentaire d'entrée de jeu. Monsieur Heaps, vous aimeriez peut-être savoir qu'une percée scientifique vraiment importante se concrétisera d'ici quelques jours. L'usine d'exploitation des sables pétrolifères Kearnl ouvrira ses portes à Fort McMurray. L'usine aura le même niveau d'émission de gaz à effet de serre par baril de pétrole qu'une raffinerie traditionnelle aux États-Unis. En fait, elle présentera un niveau d'émission de GES inférieur au pétrole brut de la Californie. Vous pourriez l'inclure dans votre réflexion.

J'aimerais m'adresser à M. Green. Vous avez fait peur aux gens lorsque vous avez dit que les États-Unis supplanteraient l'Arabie saoudite en tant que premier producteur de pétrole dans le monde d'ici 2020. Les gens de l'Ouest canadien se rappellent très bien qu'il y a environ 20 ans le pipeline de la vallée du Mackenzie devait être la solution miracle pour le Nord canadien et l'Alberta, et tout à coup nous sommes passés à côté du marché.

Avec une ressource qui pourrait rapporter 45 milliards de dollars à l'économie canadienne et aux Canadiens, j'aimerais vous demander si vous pensez que nous risquons de passer à côté du marché et que c'est notamment en raison du pétrole de réservoir compact aux États-Unis.

**M. Kenneth Green:** C'est un risque. Mon objectif n'était pas de faire peur aux gens, mais c'est un risque, en raison de la transition sans précédent dont nous avons été témoins sur le plan de la production d'énergie aux États-Unis. Normalement, les systèmes énergétiques évoluent remarquablement lentement. Le déploiement prend des décennies. Les horizons de planification sont très longs. Il y a à peine sept ans, les États-Unis essayaient d'obtenir des approbations en vue d'importer du gaz naturel liquide, parce qu'ils pensaient en manquer. Ils cherchent maintenant à trouver un moyen d'obtenir des approbations d'exportation pour le gaz naturel, parce qu'il y a un surplus qui fait en sorte de maintenir le gaz naturel à des prix beaucoup trop bas.

Si le Canada demeure lié aux États-Unis par le lien de dépendance vers le sud-ouest, judicieusement qualifié de cordon ombilical, nous risquons de passer certainement à côté du marché américain, à savoir que nous serons pris de court par les besoins décroissants des Américains en matière de consommation et que nous n'aurons pas le temps... ou nous devons percer très rapidement les autres marchés. Si jamais l'accès aux autres marchés est mis en veilleuse et que la progression actuelle se poursuit aux États-Unis relativement à la production de pétrole et de gaz, je crois que nous risquons sérieusement de manquer le bateau et de ne pas concrétiser les profits potentiels liés aux ressources énergétiques de l'Ouest canadien.

**Mme Joan Crockatt:** Dans le même ordre d'idées, j'aimerais aborder les avantages sociaux. Vous dites croire que les Canadiens seront assez intelligents pour voir la valeur des ressources énergétiques et ce que cela signifie dans leur vie. Je me demande s'ils le verront à temps pour être en mesure de sauver ce marché. Quels sont ces avantages? Que pouvez-vous dire aux consommateurs qui, selon vous, pourrait en fait leur faire comprendre que nous sommes au bord du précipice et qu'il faut agir?

**M. Kenneth Green:** C'est une question difficile.

Je pourrais en parler longuement, et je le fais. J'offre des séminaires aux étudiants au cours desquels je leur explique en détail tout l'éventail des manières dont l'accès à une énergie économique et abondante est bénéfique pour eux; je donne les exemples de leur téléphone cellulaire et de leur capacité d'appeler les services d'urgence lorsque leur grand-mère ne se sent pas bien ou du système de réfrigération qui conserve leur insuline jusqu'à ce qu'ils en aient besoin ou de l'énergie qui leur permet de laver leurs vêtements et de réduire la présence de maladies dans leur maison et d'avoir les traitements médicaux dont ils ont besoin, et ces éléments consomment beaucoup d'énergie.

Malheureusement, le discours au Canada accuse encore plusieurs années de retard à certains égards, particulièrement le discours au sujet de l'énergie verte. En fait, si vous examinez les dirigeants qui ont essayé les énergies vertes en Europe, ils cherchent vigoureusement à revenir en arrière, parce qu'ils ont investi dans la production d'électricité à partir des énergies solaire et éolienne et qu'ils se sont rendu compte qu'il s'agit d'une méthode incroyablement dispendieuse et non viable qui produit de l'électricité lorsque ce n'est pas nécessaire, qui n'est pas fiable et qui nécessite une source d'énergie auxiliaire, ce qui est redondant.

L'Institut Fraser vient de réaliser une étude sur la Loi sur l'énergie verte de l'Ontario qui est arrivée à cette même conclusion. Depuis cette loi, les prix de l'électricité en Ontario ont considérablement grimpé. On prévoit qu'ils grimperont encore d'un autre 40, 50 ou 60 p. 100 au cours des deux ou trois prochaines années. Cela touchera durement les secteurs minier et manufacturier en ce qui a trait à l'attraction des investissements, parce qu'ils seront de moins en moins concurrentiels par rapport aux autres endroits.

Bref, il faut mettre à jour les discours au Canada sur l'énergie verte, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'importance de l'énergie dans nos vies. Les gens le comprendront-ils à temps? Tout dépend si suffisamment de voix se font entendre pour contrer les discours qui poussent les gens à croire que nous pouvons remplacer nos hydrocarbures par les énergies solaire et éolienne. Les hydrocarbures servent principalement au transport; il s'agit de combustibles utilisés pour le transport, tandis que les énergies solaire et éolienne et l'hydroélectricité servent à produire de l'électricité.

D'après moi, je crois que nous avons encore beaucoup de pain sur la planche avant de le faire comprendre à la population, mais lorsque les gens recevront leurs factures en Ontario, ils commenceront à le saisir.

● (1640)

**Le président:** Merci, madame Crockatt. Votre temps est écoulé.

Monsieur Atamanenko, vous avez cinq minutes.

**M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPDP):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous de votre présence.

Je suis nouveau au comité. Je vais donc aborder une question à laquelle j'ai longuement réfléchi. Je sais que nous vous avons

demandé par certaines de nos questions à quel point la diversification des marchés à l'intérieur du Canada peut remplacer la diversification des marchés dans le secteur de l'énergie, parce que nous présumons toujours que la diversification doit se faire avec d'autres pays. Par exemple, je sais qu'à l'est d'Ottawa nous importons 90 p. 100 de notre pétrole pour l'Est du Canada. Cela représente une énorme quantité. Je sais aussi que nous sommes le seul des trois pays signataires de l'ALENA à ne pas avoir une politique énergétique cohérente. Le Mexique et les États-Unis en ont une, et nous voyons ce qui se passe.

Pouvons-nous devenir autonomes? Pouvons-nous créer plus d'emplois? Pouvons-nous construire plus de raffineries, devenir autonomes sur le plan de l'énergie, ne pas dépendre de régions qui peuvent être instables, répondre à nos propres besoins, répondre aux demandes relativement à l'augmentation de la production à mesure que nous faisons la transition vers des sources d'énergie verte, que nous créons des emplois et que nous nous tournons vers les marchés intérieurs?

C'est une question. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir faire un bref commentaire, en débutant par M. Heaps et ainsi de suite. Merci.

**M. Toby Heaps:** Certainement.

En ce qui concerne les hydrocarbures, nous en exportons beaucoup. Le secteur de l'énergie représente le quart de nos exportations, et la majorité de ce quart est des hydrocarbures. Nous en importons pratiquement autant; nos importations représentent environ la moitié de nos exportations en valeur absolue.

Beaucoup de gens ont dit que ce ne serait pas très rentable de construire des raffineries au Canada, parce qu'il y en a déjà ailleurs, que cela nécessite beaucoup de dépenses en immobilisations et de temps pour obtenir les permis et que personne ne veut d'une raffinerie dans sa cour.

Par contre, je ne sais pas si cette hypothèse tient la route, compte tenu de la différence entre le prix du pétrole canadien et le prix du WTI. Il y a actuellement une différence de 40 \$. Je crois que l'aspect économique semble meilleur si on fait deux choses — c'est ce dont M. Garneau parlait plus tôt au sujet des dépenses en immobilisations. Si vous examinez la différence de prix entre le pétrole canadien et le pétrole américain, cela représente 40 \$. Si vous incluez cette variable dans le calcul, l'exploitation de raffineries au Canada commence à être un peu plus sensée. Les problèmes les plus importants relativement aux raffineries sont les dépenses en immobilisations et l'emprunt des fonds. Si vous êtes dans le secteur privé, vous payez des taux d'intérêt plus élevés. Cependant, si vous pouviez obtenir un prêt garanti par le gouvernement provincial ou fédéral, cela réduirait vos dépenses en immobilisations. C'est une somme colossale. Dans le cas de Terre-Neuve, on parle d'économies de l'ordre de 1 milliard de dollars sur un montant de 6,2 milliards.

● (1645)

**Le président:** Monsieur Smillie, allez-y.

**M. Christopher Smillie:** Si le projet Oléoduc Énergie Est se concrétise, ce que nous espérons, la majorité des importations de pétrole s'arrêtera probablement, et nous raffinerons de plus en plus de pétrole de l'Alberta. Je crois que cela abordera beaucoup d'enjeux liés à l'emploi. Les Néo-Brunswickois en seront heureux, parce que cela signifiera que l'industrie du raffinage connaîtra un essor dans leur province. La famille Irving sera ravie. Les gens de la côte Ouest seront heureux, tout comme les Albertains, parce qu'il y aura une hausse de la demande en ce qui a trait à la production.

Vous avez parlé d'une politique nationale. Je crois que nous avons vu les éléments d'une politique nationale être introduits. Je ne crois pas que ce soit appelé une politique nationale, mais je pense que nous assistons au déploiement des éléments, à savoir une politique sur les pipelines, une politique environnementale simplifiée et une politique en matière d'investissement.

Pouvons-nous devenir plus autonomes sur le plan de l'énergie? Je dirais que oui, mais encore une fois il faut aborder efficacement la question des personnes. Je crois que nous sommes actuellement des exportateurs nets d'électricité. Nous sommes donc autonomes à cet égard.

La question du Nord canadien est importante. Cela changera la donne. Lorsque nous commencerons à y construire des raffineries ou des installations d'extraction, cela modifiera complètement la manière de travailler de l'industrie. Nous devons y faire venir des travailleurs. Nous devons élaborer une stratégie relativement au pré Nord, pour le dire ainsi.

**Le président:** Monsieur Burt.

**M. Michael Burt:** Je dirais que nous pouvons devenir autonomes. Comme nous l'avons déjà mentionné, si nous construisons l'infrastructure qui relierait l'ouest et l'est, nous pouvons devenir autonomes sur le plan du pétrole. Cela ne fait aucun doute. Il s'agit tout simplement d'avoir l'infrastructure appropriée en place.

Pour ce qui est du raffinage, par exemple, cela revient à l'idée de tirer le maximum de nos ressources naturelles, et nous y sommes évidemment favorables. Cependant, lorsque nous mettons l'accent sur le raffinage, cela limite les perspectives.

Nous avons réalisé un document sur la chaîne d'approvisionnement qui examinait l'effet de l'industrie des sables pétrolifères sur la chaîne d'approvisionnement. Il importe de nous rappeler qu'il y a aussi beaucoup d'intrants dans l'industrie, notamment des services techniques, des services financiers et diverses machineries. Il y a d'énormes effets sur la chaîne d'approvisionnement. Nous pouvons également obtenir davantage de nos ressources naturelles par l'entremise des chaînes d'approvisionnement.

L'une des plus grandes réussites du secteur manufacturier canadien au cours de la dernière décennie a été la fabrication de machineries pour les secteurs minier, pétrolier et gazier. Il s'agit de l'une des quelques industries manufacturières à avoir vu ses exportations s'accroître beaucoup au cours de la dernière décennie.

Comment pouvons-nous prendre l'expertise que nous avons acquise grâce aux sables pétrolifères et aux autres ressources énergétiques et la traduire en nouveaux débouchés d'exportation?

**Le président:** Merci, monsieur Atamanenko.

Monsieur Trost, vous avez cinq minutes.

**M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'ai une vaste question. J'espère qu'un témoin sera en mesure d'y répondre complètement, mais je crois que chacun d'entre vous sera peut-être capable d'apporter un élément de réponse. Cela concerne la rapidité d'exécution.

Nous avons entendu d'autres témoins, et c'est aussi le cas aujourd'hui à divers degrés, dire que notre gaz naturel liquide et les débouchés d'exportation dépendent peut-être de la personne qui percera en premier le marché, parce qu'il y a un grand nombre de projets. C'est la même situation du côté du pétrole. Notre rapidité à percer davantage le marché américain dépendra du contexte politique. De plus, à mesure que les États-Unis exploiteront leurs

réserves de gaz de réservoir compact, la donne pourrait changer. Je vois en gros trois grandes catégories pour regrouper ces produits: les capitaux, les questions réglementaires et politiques et la main-d'oeuvre.

Si nous voulons mener à terme des projets, qu'il s'agisse de GNL, de pétrole ou de ligne de transport ou de transmission, selon vous, qu'est-ce qui risque le plus de ralentir la progression de nos projets et de nous empêcher de respecter nos échéanciers? Dans vos domaines d'expertise respectifs, quels seraient les problèmes?

Je vais débiter par M. Smillie, étant donné que je pense que vous parlerez davantage de la question de la main-d'oeuvre, puis les autres pourront aborder les capitaux et les questions réglementaires. Par contre, sentez-vous libres de faire des commentaires sur les trois domaines.

**M. Christopher Smillie:** Merci.

Si vous demandez à quelqu'un à Calgary son principal risque d'entreprise, il ne parlera pas des capitaux, ni du cadre réglementaire. C'est d'avoir les bonnes personnes pour le bon travail au bon moment. Comment pouvons-nous remédier à la situation? Il faut que tous les collèges de toutes les provinces commencent à collaborer pour aborder efficacement la question de la formation. Si un travailleur mobile du Nouveau-Brunswick travaille en Alberta, il ne devrait pas être obligé de quitter son emploi pour retourner au Nouveau-Brunswick et suivre la formation donnée en classe. Il devrait pouvoir suivre cette formation là où il travaille, et je crois que nous en avons parlé avec M. Allen la dernière fois — ça me revient. C'est probablement la chose la plus facile à régler dans le monde.

Nous devrions avoir un système qui aborde la mobilité de la main-d'oeuvre au pays. Ainsi, s'il y a du chômage régional à divers endroits... Incitons les gens à prendre l'avion et à aller là où se trouve le travail. Si les gens sortent de l'assurance-emploi et réintègrent la population active, cela aura de grands effets sur le Trésor. Comment pouvons-nous y arriver? Si l'employeur ne défraye pas le billet d'avion, vous pouvez offrir à l'employé un allègement fiscal ou un crédit d'impôt en fonction de ses frais de déplacement. Si un Ontarien de Windsor n'a pas d'emploi, accordez-lui une indemnité quotidienne pour aller travailler à la centrale nucléaire de Bruce, où il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

Ce sont les collèges et les universités, c'est la mobilité de la main-d'oeuvre et c'est la promotion d'emplois de qualité dans les métiers spécialisés. Je vais laisser la parole aux autres, mais si l'âge moyen de mes membres est de 52 ans, nous serons dans le pétrin dans 10 ans. Que se passera-t-il dans le cas des projets qui seront prêts dans 16 ans? Quel âge ces membres de 52 ans auront-ils?

• (1650)

**M. Brad Trost:** Monsieur Green, auriez-vous des commentaires au sujet des capitaux, des questions réglementaires ou de la main-d'oeuvre?

**M. Kenneth Green:** Je pourrais aborder dans une certaine mesure la question réglementaire. L'Institut Fraser réalise plusieurs sondages annuels — un sur le secteur minier et un sur le secteur de la production en amont de gaz et de pétrole — des cadres supérieurs des sociétés qui exercent des activités dans ces secteurs. Nous avons notamment appris des sondages annuels que de bons cadres réglementaires, à savoir des cadres réglementaires transparents qui ne sont pas redondants ou lourds, sont un facteur important qui détermine si un endroit est jugé favorable aux investissements.

Vos catégories sur les capitaux et le cadre réglementaire vont de pair. Un bon cadre réglementaire permet de rendre un endroit favorable aux investissements, tandis qu'un mauvais cadre réglementaire peut décourager les entreprises d'y investir, et elles investiront leurs capitaux ailleurs. Il faut avoir un cadre réglementaire adéquat en vue d'attirer les capitaux qui permettront de mener à terme les projets et procureront des emplois à la main-d'oeuvre.

**M. Brad Trost:** Les questions réglementaires ou politiques pourraient-elles influencer sur la rapidité d'exécution des projets ou la poursuite ou l'abandon de projets? Pourrions-nous perdre des projets en raison de ces questions, parce que nous serions arrivés au deuxième ou troisième derrière rang derrière certains de nos concurrents?

**M. Kenneth Green:** Absolument. Nous avons déjà vu de longs retards dans le déroulement du processus réglementaire. Le projet Keystone XL en est un bon exemple. Chaque jour, des débouchés nous passent sous le nez.

**Le président:** Merci, monsieur Trost.

Monsieur Dusseault, vous avez la parole. Vous serez suivi de M. Allen.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de s'être déplacés aujourd'hui pour venir nous rencontrer.

Ma question est bien spécifique et s'adresse à M. Heaps et à M. Burt, s'ils veulent bien y répondre.

Je veux avoir vos commentaires au sujet des problèmes qui peuvent être engendrés par une économie qui repose sur un seul secteur ou sur quelques secteurs en particulier. Selon vous, quels risques peut-il y avoir si l'on rencontre des problèmes dans ce secteur ou si les marchés et la demande changent?

Prenons l'exemple du pétrole. On sait que d'autres marchés en produisent davantage, comme les États-Unis, par exemple. Quels sont les risques d'avoir une économie qui repose essentiellement sur un seul secteur de l'énergie ou sur quelques secteurs?

Je cède d'abord la parole à M. Heaps.

[Traduction]

**M. Toby Heaps:** D'accord. Le premier n'est pas le type de risque le plus conventionnel auquel la plupart des gens penseraient, mais c'est celui qui est le plus facile à catégoriser. Notre pays a été placé dans la même catégorie que les États-Unis — un peu injustement, je dirais — comme étant un fournisseur d'énergie sale, mais nous pourrions être bien plus que cela.

Comme Mme Crockatt l'a dit, nous exploitons quelques sables pétrolifères propres, qui sont moins polluants que les sables pétrolifères conventionnels, mais leur empreinte carbone n'est pas nulle, loin de là. Nous pourrions être très près d'atteindre une empreinte carbone de zéro si nous adoptions le plan du groupe ATCO et utilisions les nombreux milliers de mégawatts d'hydroélectricité dans le Nord de l'Alberta pour extraire le pétrole par pression de vapeur. Si nous procédions de la sorte, il serait très difficile pour les écologistes américains et Robert Redford de s'opposer à l'importation du pétrole canadien dont l'empreinte carbone est nulle.

Pour l'autre, j'aimerais me servir du cheval pour faire une métaphore. Je pense que nous avons adopté quelque peu une approche du poney qui ne connaît qu'un truc à l'égard de notre stratégie énergétique, qui consiste principalement à exporter notre

pétrole, et surtout celui extrait des sables pétrolifères. Lorsque le monde change et que notre principal client s'aperçoit qu'il y a plus de pétrole qu'il pensait et que nous ne pouvons pas construire nos oléoducs parce que la communauté environnementale est beaucoup plus puissante que nous le pensions pour empêcher la construction de ces oléoducs, nous nous réveillons un peu comme le personnage dans le film *Le parrain*, lorsqu'il découvre malheureusement la tête de son cheval dans son lit à son réveil. Les perspectives ne sont pas réjouissantes pour notre économie.

On ne gagne jamais à mettre tous ses oeufs dans le même panier. Il est ainsi non seulement plus difficile pour nous d'exporter notre pétrole, parce que nous ne produisons pas en abondance d'énergie verte économique en Alberta sous forme hydroélectrique, mais nous nous rendons également très vulnérables en mettant tous nos oeufs dans le panier des hydrocarbures.

Pour ses deux raisons, et dans l'intérêt de l'industrie pétrolière et de la production d'énergie verte économique, il est beaucoup plus logique de diversifier les sources d'énergie propre et conventionnelle.

• (1655)

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Monsieur Burt, avez-vous d'autres commentaires à formuler à ce sujet?

[Traduction]

**M. Michael Burt:** La diversification est de toute évidence une bonne chose. On ne veut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, pour reprendre votre expression.

Ce que nous avons constaté, c'est que même si l'économie canadienne ne se limite pas qu'à l'énergie et aux sables pétrolifères, une bonne partie de la croissance à l'heure actuelle est mue par nos ressources naturelles et notre énergie, en particulier. Comment gérez-vous cette croissance? De toute évidence, nos entreprises profitent de la possibilité qui s'offre à elles.

L'un des moyens couramment utilisés dans le monde lorsqu'on a des économies axées sur un secteur, c'est qu'on établit un fonds d'infrastructure quelconque. Au lieu de dépenser les redevances et les recettes fiscales que nous tirons de cette ressource limitée, mettons sur pied un fonds d'infrastructure qui nous permettra de partager la richesse de cette ressource au fil du temps. Lorsque vous traversez une période d'effondrement qui, comme nous le savons tous, surviendra à un moment donné, vous pouvez stabiliser les fluctuations à la hausse et à la baisse de l'économie.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Je vous remercie, monsieur Burt.

Monsieur Heaps, je voudrais poursuivre avec la suite de ma question.

Comment voyez-vous le rôle du gouvernement dans cette diversification? Vous avez beaucoup parlé du pétrole en Alberta et de l'utilisation de l'hydroélectricité pour changer un peu la méthode d'extraction afin qu'elle soit plus écologique.

Selon vous, au plan de cette diversification, quel rôle le gouvernement devrait-il jouer pour s'assurer que notre économie ne repose pas sur une seule ressource et qu'elle peut croître malgré les aléas des marchés mondiaux et de l'économie?

[Traduction]

**M. Toby Heaps:** Je voudrais dire deux choses, qui se rapportent à la comptabilité, si l'on décide de s'en tenir à deux seulement.

Premièrement, nous n'incluons pas actuellement nos ressources naturelles commerciales abondantes dans le bilan financier du pays. L'Australie le fait. Elle inclut son pétrole, son charbon et son gaz naturel. Donc, lorsqu'elle accuse une baisse, ou lorsqu'elle fait de nouvelles découvertes, cela altère le bilan et elle sait que son potentiel de création de la richesse est en train de changer. Ces changements ont une incidence sur ses politiques et sur l'octroi d'un incitatif pour mettre en place des mesures telles que des fonds souverains, car on constate que l'on réduit des capitaux dans le bilan. Ce que l'on veut plutôt, c'est les augmenter.

D'autre part, il est important — et je tiens à le réitérer — de savoir quel est notre potentiel de production d'électricité propre et économique au pays. Nous avons un potentiel de plus de 160 000 mégawatts d'énergie hydroélectrique qui n'est pas exploité. C'est le double que ce dont nous avons déjà exploité.

Il y a bel et bien des vents forts, qui pourraient produire des millions de mégawatts d'énergie éolienne de façon économique, mais ces vents sont trop loin des lignes électriques. Ce qui neutralise le vent, et ce que les gens ne comprennent pas... Parfois, on se plaît à critiquer l'énergie verte, mais la géographie du Canada est unique, surtout dans la région du Niagara, avec les 99 mètres qui séparent le lac Érié et le lac Ontario, où nous pourrions placer un centre de pompage et de stockage de grande capacité. Ce pourrait être la plus grande batterie au monde pour emmagasiner l'énergie éolienne en pompant l'eau en amont lorsque le vent souffle, puis nous pourrions réduire la puissance. Nous parlons ici d'environ 1 300 gigawatts. C'est énorme. Ce centre pourrait faire partie de l'épine dorsale d'un super réseau nord-américain qui pourrait nous permettre d'exporter notre énergie d'une façon très rentable, surtout pendant les périodes de pointe.

En offrant cette clarté sur une carte, l'Office national de l'énergie pourrait montrer à tous les Canadiens, à l'aide des meilleurs économistes en énergie et des meilleures estimations sur l'énergie, ce que notre potentiel de production d'énergie propre pourrait être si nous avions le réseau adéquat en place, du point de vue de l'ingénierie seulement. Si nous avions la réponse, si nous pouvions voir l'ampleur de la possibilité, bien des gens commenceraient à y porter attention, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il s'agit là d'une occasion qui pourrait représenter plusieurs billions de dollars pour nous au cours du présent siècle.

**Le président:** Merci.

Monsieur Allen, vous avez cinq minutes maximum.

**M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être ici.

Monsieur Smillie, je veux me concentrer sur la main-d'oeuvre. Et vous avez raison de dire que la discussion se poursuit un peu dans la même veine que lorsque vous avez témoigné la dernière fois.

J'ai quelques questions à poser. Je veux d'abord obtenir une précision. Vous avez parlé des lacunes dans les systèmes de formation. En réponse à une question de M. Trost, vous avez dit que des collègues commencent à travailler ensemble et avez parlé de la mobilité de la main-d'oeuvre et du fait qu'il faut une reconnaissance pour que les jeunes n'aient pas à retourner dans leur province d'origine pour suivre une formation de six semaines, ou peu importe. J'ai discuté avec quelqu'un la semaine dernière qui suivait une formation au Nouveau-Brunswick pour six semaines. Est-ce là certaines des lacunes dont vous parlez, ou aimeriez-vous en mentionner d'autres?

● (1700)

**M. Christopher Smillie:** Le manque de communication entre les centres de formation pose problème. Le Programme du sseau rouge comporte des lacunes. Un programme du sseau rouge est en place dans le secteur de la construction et dans d'autres métiers qui reconnaissent les titres de compétence de chacune des provinces.

Nous consacrons beaucoup de temps à faire appliquer le programme et à essayer d'accroître le nombre de métiers dont les titres de compétence sont reconnus. Conjointement avec RHDCC, nous travaillons fort en vue d'augmenter cette reconnaissance, ce qui améliorerait l'efficacité du système de reconnaissance des qualifications dans l'ensemble des provinces. Nous devons faire ce qui s'impose. Nous devons promouvoir adéquatement les métiers spécialisés. RHDCC et le Programme du sseau rouge pourraient convoquer une rencontre avec les provinces.

Nous comptons 13 systèmes de formation différents au Canada. C'est inefficace. Si une province possède une capacité de formation en raison d'un ralentissement ou d'une baisse de l'activité économique, utilisons les ressources disponibles dans cette province.

Il est essentiel que les travailleurs de la construction aient un emploi pour participer à un programme d'apprentissage. Il y a des lacunes dans le jumelage des jeunes et des entreprises qui offrent ces programmes d'apprentissage. C'est chacun pour soi sur le marché du travail. Nous trouvons des emplois pour nos membres. Mais la grande majorité des jeunes ne savent même pas que nous existons. Il y a donc également des lacunes dans la communication de l'information aux jeunes concernant les perspectives de carrière dans nos métiers.

J'ai une fille et je veux qu'elle soit mécanicienne-monteuse, pour que je puisse prendre ma retraite.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Génial.

**Une voix:** Vous faites bien.

**M. Christopher Smillie:** Je ne la laisserai pas se diriger dans un domaine qui n'est pas lié à l'orientation que prend notre économie. Je suis certain qu'elle fera ses propres choix, mais j'aimerais qu'elle devienne mécanicienne-monteuse. Peu de gens ont ce...

**M. Mike Allen:** Pourvu que ce soit son choix.

**M. Christopher Smillie:** Pourvu que ce soit son choix, je n'y verrai aucun d'inconvénient. J'apprends rapidement à être un père.

Il y a des lacunes pour encourager les jeunes à apprendre des métiers, pour leur faire prendre conscience que ce choix en vaut la peine. Nous devons faire ce qui s'impose pour combler ces lacunes. Nous pouvons le faire en tant que pays.

**M. Mike Allen:** Vos remarques m'amènent à ma prochaine question. Je me suis entretenu récemment avec le président du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'un de vos membres qui dirige les métiers au Nouveau-Brunswick. Nous avons discuté entre autres des jeunes qui se lancent dans l'apprentissage d'un métier et du fait qu'ils s'imaginent peut être à tort qu'ils pourront suivre une formation dans un corps de métier et trouver un emploi dans leur localité. Ce n'est toutefois pas ainsi que le secteur de la construction fonctionne.

C'est là où nous entrons en jeu. Comme vous l'avez dit, nous allons négocier de nouvelles ententes sur le développement du marché du travail avec les provinces l'an prochain. Quels sont les principaux facteurs de réussite dont nous devrions tenir compte dans le cadre de ces négociations pour atteindre certains des objectifs que vous venez de mentionner, et ce, afin de pouvoir régler une partie des problèmes?

**M. Christopher Smillie:** Pour les autres membres du comité qui ne le savent pas, le financement des EDMT provient des prestations de formation découlant de la partie II de l'assurance-emploi. Vous devez être admissible à l'assurance-emploi pour pouvoir avoir droit au financement des EDMT ou aux prestations d'assurance-emploi. Nous devons consacrer moins d'argent à l'administration de ces fonds et verser plus d'argent dans la caisse.

Nous n'avons aucun représentant du gouvernement de l'Ontario aujourd'hui, alors je vais me mouiller. Du financement des EDMT que le gouvernement de l'Ontario reçoit, près de 50 p. 100 est consacré à son administration. Cet argent n'est pas consacré à la formation des jeunes. J'aime l'initiative Deuxième carrière; j'aime l'idée du gouvernement de l'Ontario. Il a dépensé un quart de milliard en frais de publicité et d'administration. C'est beaucoup d'argent. On doit faire en sorte que lorsque ces ententes sur le développement du marché du travail sont négociées, on garantit l'optimisation des ressources.

Au bout du compte, si nous voulons améliorer le sort des prestataires de l'assurance-emploi, nous avons intérêt à les former pour des emplois qui existent. Nous ne voulons pas les former pour qu'ils restent au chômage. C'est assez simple. Nous devons les former en fonction des besoins du marché du travail de la région.

**M. Mike Allen:** Pouvez-vous dire la même chose pour les transferts au niveau postsecondaire et tout le reste? Devrions-nous envisager de négocier ces paramètres dans ce contexte?

• (1705)

**M. Christopher Smillie:** Nous n'avons aucun représentant du Collège Algonquin dans la salle. Je vais me servir du collège en exemple.

Le collège compte 18 000 étudiants, dont 150 sont inscrits au programme de préapprentissage en construction.

Sur quoi nous concentrons-nous? Ontario aura le Cercle de feu, une nouvelle installation nucléaire à proximité de laquelle des oléoducs passeront, et le Collège Algonquin, qui est le quatrième collège communautaire en importance en Ontario, a 150 étudiants dans des programmes de métiers spécialisés. Quels sont les programmes les plus populaires? Les sciences policières et le programme en pré-sciences.

Sans vouloir offenser les policiers et les étudiants du programme en pré-sciences, formons-nous des gens en tenant compte des besoins futurs de l'économie?

**M. Mike Allen:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Allen.

Monsieur Choquette, vous avez cinq minutes maximum, puis nous entendrons M. Anderson.

[Français]

**M. François Choquette (Drummond, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de comparaître aujourd'hui. Nous en avons appris beaucoup. J'espère que nous pourrions formuler des

recommandations qui tiendront compte des bonnes choses qui ont été mentionnées.

Je veux également citer un organisme qui a parlé des changements climatiques, en l'occurrence la Banque mondiale. Elle a publié en anglais le rapport intitulé « *Turn Down the Heat* » qui réitère la véritable urgence d'agir concernant les changements climatiques. Le rapport indique qu'au rythme où vont les choses, la Terre se dirige vers un réchauffement climatique de l'ordre de 4 °C, ce qui est bien au-delà du réchauffement de 2 °C qu'il ne faut surtout pas atteindre avant d'avoir des problèmes alarmants.

Je sais que certains conservateurs pensent que les changements climatiques ne sont plus une inquiétude. Or, tous les grands organismes et les scientifiques ont bien démontré que c'était complètement le contraire.

J'aime bien l'idée que le NPD propose une stratégie nationale de l'énergie, entre autres pour pouvoir diversifier les emplois. Comme M. Smilie l'a bien expliqué, les emplois dans l'énergie verte sont des emplois plus sûrs, étant donné que cette énergie présente moins de variations.

Je n'ai pas beaucoup de temps, mais je voudrais demander à M. Heaps quelles seraient ses recommandations. Je ne suis pas un membre permanent de ce comité, mais si le comité faisait un rapport, quelles recommandations concrètes devrait-il y inclure en matière de diversification des marchés dans le secteur de l'énergie et de lutte contre les changements climatiques?

J'aimerais entendre trois ou quatre recommandations solides à ce sujet.

[Traduction]

**M. Toby Heaps:** Je vous remercie de la question.

Vous avez soulevé l'enjeu important des changements climatiques. Si nous voulons réduire les changements climatiques là où nous pouvons le faire sur ce continent, il n'y a qu'une seule façon de le faire, et ce n'est pas les sables pétrolifères. Les émissions que produisent les sables pétrolifères s'élèvent à 50 millions de tonnes; ce n'est pas tant que cela. L'industrie américaine du charbon en produit actuellement 2 milliards de tonnes. C'est 20 fois plus que les sables pétrolifères.

Nous avons un vaste potentiel de stockage et de pompage de l'énergie hydroélectrique et éolienne, ce qui restera un potentiel à moins de mettre au point un plan et une vision pour nous doter de l'infrastructure nécessaire pour acheminer l'énergie à notre principal client: les États-Unis.

Les Américains finiront par assurer leur propre sécurité énergétique si on ne s'organise pas. Les États-Unis n'ont pas encore trouvé la solution pour réussir à retirer les centrales thermiques alimentées au charbon de centaines de milliers de mégawatts au cours des 6 à 10 prochaines années, ce que prévoit la North American Electric Reliability Corporation. Les États-Unis ne savent pas à l'heure actuelle où ils s'approvisionneront en électricité pour veiller à ce que des millions et des millions de personnes continuent d'avoir de l'électricité. Nous pouvons intervenir si nous élaborons un plan solide assorti de garanties pour les coûts d'immobilisation que les secteurs privé et public déboursaient pour l'infrastructure. Ce pourrait être un partenariat public-privé.

L'ancien président de SNC-Lavalin — et je sais que l'entreprise n'est pas populaire ces temps-ci —, Jacques Lamarre, a présenté une proposition qui, à mon avis, était sensée si vous aviez des provinces propriétaires à 50 p. 100 d'un réseau national pour l'exportation de grandes quantités d'électricité, dont le secteur privé et les citoyens seraient copropriétaires. Ce serait une société publique. Il y a un énorme potentiel pour ce genre de structure.

Pour ce qui est des recommandations concrètes, la première chose que l'Office national de l'énergie a faite, c'est de dresser une carte et de montrer quel est notre potentiel de production d'électricité propre, d'un point de vue de l'ingénierie, et quelle est la valeur des exportations d'électricité propre pour chaque province vers les États-Unis et au Canada, vers d'autres provinces.

La deuxième recommandation consiste à offrir des garanties de prêt pour des projets d'immobilisation d'envergure qui amélioreront l'infrastructure nécessaire à la transmission.

La troisième recommandation, c'est d'élaborer un plan conjointement avec l'Office national de l'énergie pour examiner et montrer comment les corridors d'oléoducs s'étendant sur des centaines de milliers de kilomètres pourraient suivre le parcours des lignes de transmission supraconductrices. L'Electrical Power Research Institute a beaucoup travaillé là-dessus. L'Allemagne et la Chine se penchent sur la question, mais pas le Canada. C'est un potentiel énorme. Si nous pouvions utiliser ces corridors, le plus gros obstacle à la construction de l'infrastructure pour acheminer l'électricité au marché, ce serait le syndrome de « pas dans ma cour ». Les gens n'aiment pas les énormes droits de passage.

Grâce à la technologie qui existe avec les réseaux électriques supraconducteurs, on peut littéralement faire passer ces lignes de transport d'électricité dans les vieux oléoducs. On n'a besoin que d'un droit de passage de 25 pieds. C'est un potentiel formidable que l'Office national de l'énergie doit examiner — un potentiel qui pourrait changer la donne.

La dernière recommandation porte sur la possibilité de construire la plus importante batterie de stockage au monde, en profitant du potentiel de stockage et de pompage de la région du Niagara, où une distance de 99 mètres sépare le lac Érié et le lac Ontario. Pour que ce projet se matérialise, il faudrait que le gouvernement du Canada donne le feu vert pour changer le niveau de l'eau du lac Ontario de 29 centimètres. Le niveau changerait de beaucoup. Il y aurait toutefois une batterie massive qui pourrait stocker toute cette énergie éolienne lorsque les gens n'en ont pas besoin. On pourrait ensuite vendre cette énergie lorsque le marché en aurait vraiment besoin et serait disposé à en payer le prix.

● (1710)

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Choquette.

Nous passons maintenant à M. Anderson. Il nous reste deux créneaux de cinq minutes, selon que la sonnerie retentit 15 minutes après l'heure ou non.

Allez-y.

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Smillie, un peu plus tôt vous avez formulé une observation concernant la nécessité d'inciter les gens à se déplacer pour travailler. Je me demande si vous pourriez nous faire quelques suggestions quant à la façon dont nous pourrions améliorer certains de nos programmes — et je suppose que cela comprend l'assurance-emploi — afin d'atteindre cet objectif.

Ma province d'origine éprouve des difficultés à cet égard. Je pense que son taux de chômage s'élève à 3,8 p. 100. Elle a donc assurément besoin de travailleurs. Avez-vous quelques suggestions à nous faire quant à la façon dont nous pourrions atteindre cet objectif sans avoir l'air de subventionner certaines industries?

**M. Christopher Smillie:** Vous n'avez pas besoin de subventionner une industrie en particulier. L'une des idées que nous avons proposées à plusieurs reprises au ministre des Finances et à RHDC consiste à offrir une subvention de voyage dans le cadre du programme d'assurance-emploi. Au lieu de verser des prestations aux gens pendant 26 ou un nombre donné de semaines, vous leur donnez la somme à l'avance. Ainsi, ils peuvent prendre le train, l'avion ou la voiture pour se rendre là où il y a du travail.

L'autre façon de procéder consisterait à accorder aux gens un crédit d'impôt semblable à celui offert pour les rénovations domiciliaires. Les gens qui achètent un billet d'avion ou de train pour se rendre à un lieu de travail recevraient un remboursement d'impôt équivalent.

En fait, je pense que, la dernière fois que j'ai participé à une audience du comité, l'un des députés du NPD m'a demandé de présenter les coûts que cela occasionnerait, et je l'ai fait. Par conséquent, vous devriez être en mesure de jeter un coup d'oeil au document que j'ai soumis. Le greffier l'a reçu vers le milieu du mois de mars.

Ainsi, vous ne subventionneriez pas certaines industries. Toutefois, je pense qu'en fin de compte, certaines professions sont plus en demande que les autres. Selon les besoins économiques des régions, vous pourriez déterminer les professions les plus recherchées, puis appliquer ces règles à celles-ci. Selon moi, cela ne correspondrait pas à une subvention destinée à une certaine industrie. Ce serait plutôt une façon de répondre aux besoins économiques des diverses régions.

En résumé, la subvention offerte dans le cadre du programme d'assurance-emploi serait comme un paiement à l'avance visant à rembourser des frais de déplacement, ou il s'agirait d'un régime de crédits d'impôt pour déplacements. Je pense qu'un projet de loi présenté par le NPD traite de la question du crédit d'impôt. Ce problème transcende les partis, mais je pense qu'on pourrait le régler assez facilement.

**M. David Anderson:** D'accord.

Monsieur Green, vers la fin de votre exposé, vous avez formulé une observation qui m'a intriguée. Vous avez parlé de l'obligation morale d'aider les autres à échapper à leurs problèmes d'insuffisance en matière de ressources énergétiques. Je me demande si vous aimeriez nous en dire un peu plus à ce sujet. Nous entendons de nombreuses assertions morales concernant notre développement énergétique, mais votre point de vue à cet égard diffère un peu des autres.

Je me demande s'il y a d'autres observations que vous aimeriez formuler à cet égard ou ajouter à votre témoignage.

**M. Kenneth Green:** Un groupe issu de la Chambre de commerce des États-Unis et connu sous le nom d'institut de l'énergie du XXI<sup>e</sup> siècle publie un indice international de sécurité énergétique. Ses membres en sont arrivés à la conclusion que plus il y a de participants au commerce mondial de l'énergie, en particulier des participants importants comme le Canada, plus les marchés mondiaux sont stables et, bien entendu, plus les prix en vigueur à l'échelle mondiale sont faibles. Et, plus ces prix sont faibles et stables, plus les pays en développement ont une chance de se développer. Pourquoi est-ce important? Ce n'est pas simplement pour des raisons humanitaires. Nous savons également que les pays qui sont prospères sont plus enclins à prendre soin de leur environnement.

Donc, si nous nous préoccupons vraiment de protéger l'environnement, nous devons favoriser l'enrichissement des pays où l'environnement, pour ne rien dire de la santé humaine, se dégrade énormément en ce moment. Pour s'enrichir, ces pays doivent avoir accès à des ressources énergétiques vendues à des prix abordables, qu'ils pourront utiliser pour se transformer en économies productives.

Voilà, à mon avis, la dimension morale de ces questions, à savoir que le commerce est bénéfique en général. Le vendeur et l'acheteur bénéficient tous deux du commerce. Le vendeur obtient quelque chose qu'il désire plus que le produit qu'il doit vendre, et l'acheteur obtient quelque chose qu'il désire plus que l'argent qu'il doit dépenser pour l'acheter. Tout le monde en sort gagnant. Cela est vrai tant pour l'énergie que pour les autres biens.

Donc, si nous voulons jouer un rôle dans la communauté mondiale à l'aide des marchés, il est impératif, sur le plan moral, que nous y participions.

• (1715)

**M. David Anderson:** Vos propos sont très intéressants, et ils présentent un point de vue très différent des autres opinions que nous avons entendues.

Je m'adresse maintenant à tous les experts ici présents. Nous avons parlé un peu des échéances. Je pense que M. Heaps a indiqué que, pour le pétrole, l'année 2015 représentait un véritable obstacle à surmonter. Je me demande simplement s'il y a d'autres problèmes en matière de dates précises avant lesquelles nous devrions entrer dans certains marchés si nous voulons être en mesure de soutenir la concurrence, des problèmes dont vous, messieurs, aimeriez parler. Il se peut que M. Smillie veuille parler de certains des enjeux liés à la main-d'œuvre. Nous avons déjà abordé la question des générations et de l'âge des travailleurs. Je me demande simplement si vous aimeriez passer quelques minutes à parler de problèmes précis auxquels nous pourrions nous heurter en ce qui concerne les dates à respecter pour la diversification des marchés.

Monsieur Heaps, vous avez l'air pressé d'intervenir.

**M. Toby Heaps:** Oui, j'ai juste une contribution très brève à apporter.

Selon la National Electric Reliability Corporation, 71 gigawatts d'électricité d'origine fossile disparaîtront aux États-Unis d'ici 2022 — dont la majeure partie d'ici 2017. Il s'agit là d'une énorme quantité d'énergie qui devra être remplacée d'une façon ou d'une autre. Une grande partie de cette énergie sera produite à l'aide de gaz naturel, mais une autre importante partie ne le sera pas.

Si nous présentons aux Américains nos sources d'énergie facilement accessibles et que nous obtenons la permission d'exporter

notre électricité propre en respectant les normes des portefeuilles d'énergies renouvelables, nous pourrions répondre à leurs besoins. La plupart des États imposent ces normes mais, à l'heure actuelle, celles-ci n'autorisent pas l'importation d'hydroélectricité. Si nous pouvions obtenir qu'elles soient modifiées au cours des prochaines années, nous aurions l'occasion de combler le manque d'électricité que provoquera la fermeture des centrales à combustible fossile. L'EPA est en train d'établir une foule de règlements liés au charbon qui entraîneront la fermeture d'autres centrales à charbon. Par conséquent, on considère que les 71 gigawatts qui disparaîtront d'ici 2022 sont une estimation très modeste des besoins futurs.

**M. David Anderson:** Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir? Monsieur Smillie.

**M. Christopher Smillie:** La formation d'un soudeur exige de quatre à cinq ans, soit le même temps requis pour former un médecin ou un dentiste. Les gens que nous formons en ce moment ne seront pas des compagnons d'apprentissage autorisés avant quatre années ou plus.

Pour mettre en oeuvre en 2017-2018 les projets que nous envisageons en ce moment, nous devons obtenir ces ressources dès maintenant.

**M. David Anderson:** Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir?

**M. Kenneth Green:** Je vais formuler une brève observation.

Comme je l'ai déclaré plus tôt, les États-Unis prévoient de devenir autonomes sur le plan énergétique pendant la période allant de 2020 à 2035. Si cela entraîne la saturation des marchés américains du raffinage, je mentionne encore une fois que cela mettra un terme aux importations d'hydrocarbures canadiens aux États-Unis.

Si nous attendons trop longtemps et que nous permettons à l'essor américain de combler la capacité excédentaire des raffineries américaines, nous pourrions manquer entièrement la chance d'exporter le produit des sables bitumineux vers celles-ci.

**Le président:** Monsieur Burt, vous pouvez également répondre à la question si vous le souhaitez.

La sonnerie retentit, alors nous n'avons plus beaucoup de temps.

Voulez-vous y répondre pendant une minute ou deux?

**M. Michael Burt:** Je n'ai pas grand-chose à ajouter.

Je suis d'accord avec l'échéance liée au pipeline. Il nous reste un peu de capacité ferroviaire à exploiter, mais ce que nous pouvons en faire est limité. Je dirais que cette échéance est cruciale.

**M. David Anderson:** Oui, mais quels en sont les conséquences? Très tôt, nous avons entendu M. Green en parler un peu, mais..

**M. Peter Julian:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Il ne va pas poser la question, monsieur Julian.

Je vous remercie tous infiniment de nous avoir donné des exposés aujourd'hui et d'avoir répondu à nos questions. Cela a été une autre séance très intéressante.

Je tiens à remercier Michael Burt, du Conference Board du Canada; Christopher Smillie, du Département des métiers de la construction, Toby Heaps, de Corporate Knights Inc., et Kenneth Green, de l'Institut Fraser.

Merci beaucoup, messieurs.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>